

Epinal

VILLE FLEURIE

Dossier de candidature au
**LABEL VILLES
ET VILLAGES
FLEURIS 2026**



ÉDITO

La Ville d'Épinal entretient une relation très forte avec le label « Villes et Villages fleuris ». Ce lien s'est tissé au fil d'une longue histoire, qui a débuté en 1988 avec l'obtention des « 4 fleurs ».

Depuis lors, la cité a mis tout en œuvre pour conserver ce titre d'excellence, qui reconnaît mieux qu'aucun autre le travail engagé pour offrir la meilleure qualité de vie possible à ses habitants.

L'investissement de la commune s'illustre notamment à travers les moyens attribués à la Direction du Cadre de vie, une singularité démontrant la volonté de la collectivité d'entretenir et d'embellir toujours plus ses espaces publics.

Depuis le passage du dernier jury national il y a quatre ans, ses équipes ont ainsi redoublé d'effort et d'inventivité pour rester à la hauteur des exigences du label, en plaçant les principes du développement durable au cœur de leurs réflexions et de leurs actions.

Les récents projets, que nous présenterons à l'occasion de cette candidature, ont été réalisés avec une double finalité : continuer à embellir la cité et contribuer à lutter contre les effets du dérèglement climatique.

Réalisés pour la plupart d'entre eux directement en régie, ces aménagements rendent particulièrement fiers les agents du Cadre de vie, qui y ont démontré toute l'étendue de leurs savoirs et savoir-faire.

Nous vous souhaitons donc à nouveau la bienvenue à Épinal, en espérant que les membres du jury apprécieront la visite et le niveau de qualité de vie proposé aux habitants et aux touristes.



Benoît Jourdain
Maire d'Épinal

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Benoît Jourdain'. The signature is fluid and cursive.

SOMMAIRE

Fiche d'identité d'Épinal	7
Les réalisations récentes	12
Présentation du projet municipal	23
Motivations pour le maintien du label	24
Objectifs et stratégies mises en œuvre.....	27
Acteurs et ressources mobilisées.....	37
Une action collective.....	40
Animation et promotion de la démarche	43
Exemples concrets	
Mise en œuvre	53
Patrimoine végétal et fleurissement.....	53
Gestion environnementale des espaces verts.....	88
Qualité du Cadre de vie et de l'espace public.....	95
Focus sur le plan alimentaire territorial.....	99



FICHE D'IDENTITÉ d'Épinal



ÉPINAL
33 682 HABITANTS



Épinal

Épinal est la ville chef-lieu du département des Vosges, ainsi que la ville-centre de la Communauté d'agglomération d'Épinal, laquelle rassemble 78 communes et 116 000 habitants.

Régulièrement classée parmi les villes moyennes les plus agréables au sein de la Région Grand Est, il s'agit d'un territoire où il fait bon vivre-ensemble, où chaque citoyen a sa place.

Son tissu associatif culturel et sportif est sans pareil pour une ville de cette taille et un dynamisme porté par bon nombre de bénévoles engagés.

GÉOGRAPHIE

Épinal est située au cœur des grands massifs forestiers de l'Est du pays ; c'est l'une des communes les plus boisées de France. La cité a choisi très tôt de faire de la filière bois l'un de ses pôles d'excellence, tirant parti des ressources naturelles et renouvelables. Le climat y est semi-continentale, avec des hivers rudes (moins que par le passé) et des étés qui peuvent être chauds.

CULTURE

Épinal est souvent surnommée « La Cité des Images », en raison de la présence de l'Imagerie, mais pas seulement : le musée de l'Image, inauguré en 2003 gère la plus importante collection européenne d'images populaires. Par ailleurs, l'École supérieure d'art de Lorraine (ÉSAL) possède un site à Épinal dédié aux arts plastiques et spécialisé dans la création d'images, l'illustration, l'édition et la narration visuelle. Elle s'inscrit dans la tradition locale de l'image, héritée de l'ancienne École de l'Image d'Épinal. C'est un établissement public relevant du ministère de la Culture, reconnu au niveau national.

Les Imaginales, festival annuel dédié aux littératures de

imaginaires avec plus de 40 000 festivaliers accueillis en 4 jours.

ÉCONOMIE

Position géographique stratégique : située au cœur du Grand Est, Épinal bénéficie d'un accès aux grands axes routiers, ferroviaires et aux aéroports internationaux de Bâle-Mulhouse, Strasbourg et Luxembourg, facilitant les échanges et l'attractivité pour les acteurs économiques.

Pôle industriel : la ville et son bassin d'emploi sont marqués par l'implantation d'industries de la filière bois, de la papeterie et du textile, avec des entreprises locales et des centres de formation spécialisés comme l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois (ENSTIB) qui attirent des com-

Tissu d'entreprises dense : la ville abrite plus de 5 400 entreprises et près de 1 300 commerces, ce qui en fait un important centre d'activité économique dans le département des Vosges.

Accompagnement à l'entrepreneuriat : des structures comme La Fabrique à Entreprendre soutiennent la création, le développement et l'implantation d'entreprises locales.

Zones d'activités et foncier disponibles : plus de 116 hectares de zones d'activités économiques accueillent des activités industrielles, tertiaires ou artisanales.

• Ces atouts combinent tradition industrielle, dynamisme commercial, accompagnement de l'entrepreneuriat et position stratégique, ce qui fait d'Épinal un centre économique majeur du département des Vosges.

SOCIAL

Épinal est une ville moyenne, marquée par un profil social relativement diversifié. La population est composée d'une part importante d'employés et d'ouvriers, reflétant l'histoire industrielle et administrative du territoire. On observe également une présence notable de professions intermédiaires et de fonctionnaires, liée aux services publics et aux établissements scolaires et hospitaliers. La part des cadres reste plus modérée que dans les grandes métropoles régionales.

Le vieillissement de la population est un phénomène qui s'accroît, influençant la structure sociale et les besoins locaux avec 17% de la population qui a plus de 70 ans.



Parc du Cours lors des Imaginales

l'imaginaire (fantasy, science-fiction, fantastique), y sont organisées chaque année au sein du parc du Cours. Créé en 2002, l'événement réunit auteurs, illustrateurs et éditeurs autour de rencontres, conférences et séances de dédicaces. C'est aujourd'hui l'un des plus grands festivals français consacrés à la fantasy et aux mondes

pétences qualifiées.

Fort dynamisme commercial : Épinal compte plusieurs zones commerciales (centre-ville, Les Terres Saint-Jean, Saut-le-Cerf), favorisant l'implantation de commerces et services et stimulant l'emploi local.

Épinal

EN CHIFFRES



240 HA
D'ESPACES VERTS



3500 HA
DE FORÊTS RÉPARTIS EN 3
MASSIFS
(PRÈS DE 2/3 DE LA SURFACE
DE LA COMMUNE)



33 682
HABITANTS



106
AGENTS AFFECTÉS
AU CADRE DE VIE



630 000 €
DE BUDGET
DE FONCTIONNEMENT MOYEN
PAR AN ALLOUÉ AU CADRE DE VIE



PLUS DE
10 000 M²
DE SURFACES
PÉRENNES
ONT ÉTÉ AMÉNAGÉS
DEPUIS 2020



91 000
PLANTES ANNUELLES
ET BISANNUELLES
SONT PLANTÉES
CHAQUE ANNÉE



4620
ARBRES DE PARCS ET
D'ALIGNEMENT DONT
520 PLANTÉS DEPUIS 2020



1 496 M²
DE SCÈNES EN PLEINE TERRE
SONT DÉDIÉS AU FLEURISSEMENT
DE PRINTEMPS

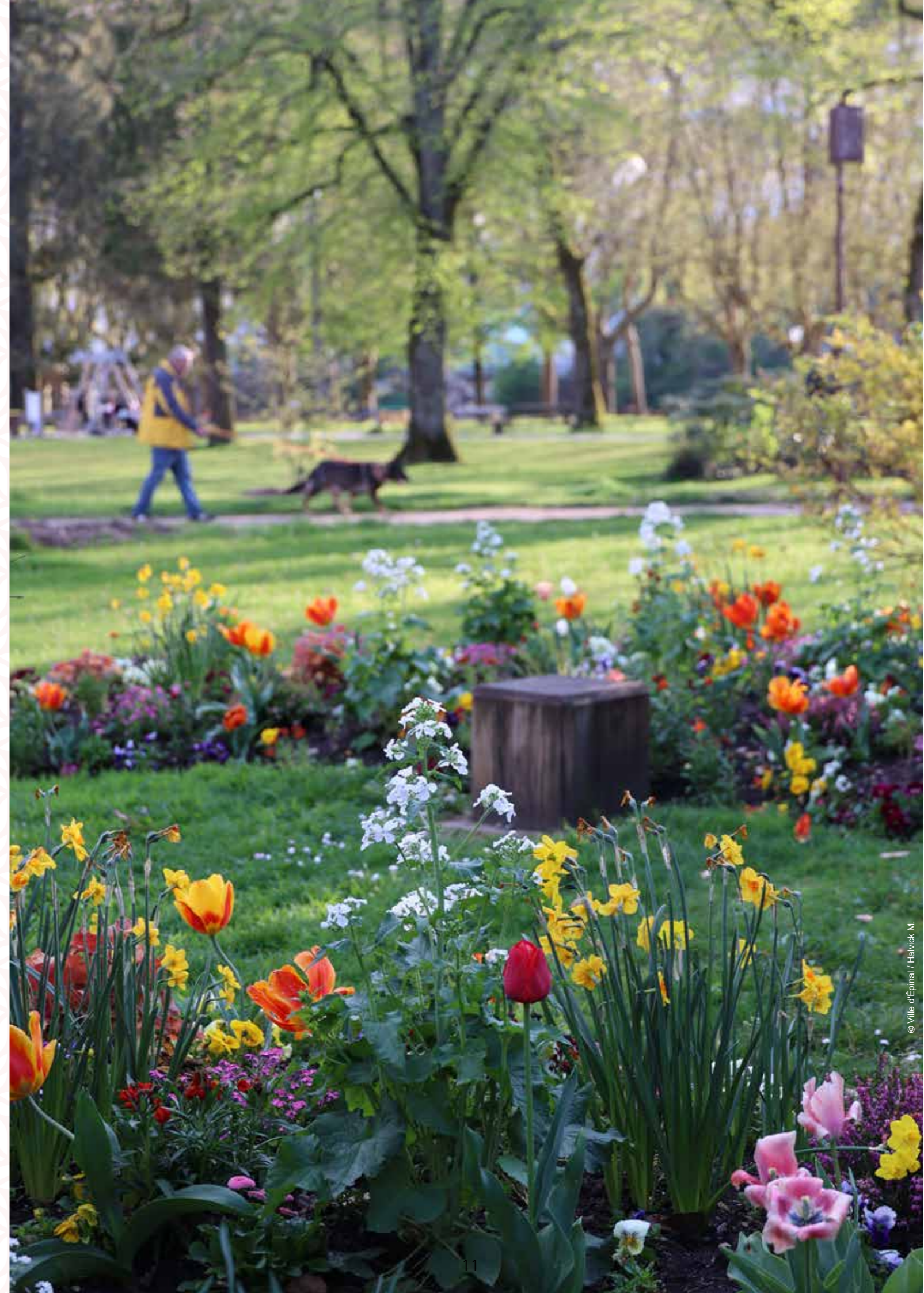


1,4 HA
DÉDIÉS À LA RÉGIE MARAÎCHÈRE
DONT 1 200 M² DANS UNE SERRE
BICHAPPELLE CONSTRUITE EN 2023.



1^È
VILLE MOYENNE DU GRAND EST
OÙ IL FAIT BON VIVRE.
ÉPINAL EST CLASSÉE 1^{ÈRE} VILLE MOYENNE
OÙ IL FAIT BON VIVRE
DANS LE GRAND EST EN 2026
PAR L'ASSOCIATION DES VILLES ET VILLAGES
ET 83^È AU NIVEAU NATIONAL.

Ville d'Épinal - 2026



© Ville d'Épinal / Havvek M.

LES RÉALISATIONS récentes

Depuis le passage du dernier jury du label « Villes et villages fleuris », il y a quatre ans, la Ville d'Épinal a réalisé de nouveaux aménagements dans l'espace public. Ces réalisations récentes seront présentées lors de la tournée du jury.

Toutes les opérations menées sont orientées vers davantage de verdure en ville, de plantations d'arbres, d'opérations de désimperméabilisation, de lutte contre les effets du dérèglement climatique, d'aménagements favorables au lien social, à l'activité physique, à l'inclusion et à la biodiversité.

Hormis les travaux réalisés dans le cadre du Nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU) qui concerne l'ensemble du quartier du Champ-du-Pin, au sud de la ville, et hormis les vastes chantiers de réhabilitation d'espaces publics, l'essentiel des aménagements est conçu et mis en œuvre par les agents municipaux de la Direction du Cadre de vie. Cette démarche originale permet de réduire considérablement les coûts des aménagements et d'impliquer davantage les équipes de terrain, ce qui constitue la meilleure garantie pour un entretien soigné. Tous les projets font l'objet d'une vaste concertation interne et externe avant leur mise en œuvre.





RÉAMÉNAGEMENT DE DEUX PARCS URBAINS

Parc de la Maison Romaine

COÛT DES TRAVAUX : 200 000 € TTC

Parc du Cours

COÛT DES TRAVAUX : 1,3 M € TTC



AMÉNAGEMENT ET VÉGÉTALISATION

Quartier du Champ-du-Pin

Réaménagement du quartier du Champ-du-Pin, quartier sensible rassemblant les secteurs de Bitola (habitats collectifs) et Chambeauvert (petites maisons des anciens ouvriers des industries textiles) : projet mené et financé avec le bailleur social local Épinal Habitat. C'est un vaste projet qui met l'accent sur la végétalisation et la désimperméabilisation des sols. Quatorze millions d'euros de travaux ont déjà été engagés depuis 2022. Le projet est mené par une maîtrise d'œuvre externe et les travaux réalisés par des entreprises.

COÛT : 93 M € TTC



Quai Michelet



DÉSIMPÉRMEABILISATION ET VÉGÉTALISATION

Cœur de ville

Mise en œuvre de divers projets de désimperméabilisation et de végétalisation en cœur de ville : dans le centre urbain, de nombreux espaces minéraux ont été désimperméabilisés et végétalisés, notamment autour du marché couvert, rue des Halles, avenue de Lattre-de-Tassigny, rue de la Maix, rue Claude-Gellée... Ces projets sont mis en œuvre dans le cadre du plan en faveur des mobilités douces porté par la Ville.

COÛT : 50 000 € TTC



Rue des Minimes



FINALISATION DE LA VÉGÉTALISATION

Cimetières

La démarche engagée en 2019 sur trois cimetières a été finalisée en 2024. Toutes les surfaces gravillonnées ou sablées sont désormais enherbées.

COÛT : 105 000 € TTC



PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Régie maraîchère

Développement d'une régie maraîchère dans le cadre du Projet alimentaire de territoire : dès 2020, la culture d'un potager municipal a été mise en place, afin de produire des légumes bio et locaux pour les restaurations collectives communales, notamment les écoles et les résidences autonomes. Ce projet s'inscrit dans un vaste plan d'alimentation territoriale porté par la Ville. Le projet a débuté avec l'emploi d'un agent saisonnier et 800 m² de culture. Aujourd'hui, trois maraîchers municipaux y travaillent à temps plein et cultivent 1,4 ha, dont 1 200 m² dans une serre bichapelle construite en 2023.



© Ville d'Épinal / Halvick M.

VÉGÉTALISATION

Rue Charles-Pensée

Mise en œuvre de projets issus de la charte de végétalisation : quatre projets ont été réalisés depuis 2022, dont le plus important a été finalisé en janvier 2026 : la végétalisation de la rue Charles Pensée. Ce dernier a été réalisé sur la demande des riverains, grâce à l'organisation de concertations avec les services municipaux

COÛT : 450 000 € TTC

VÉGÉTALISATION

Trois cours d'écoles

Les écoles du Centre, Jean-Macé et Gaston-Rimey ont été végétalisées avec des plantations d'arbres et de végétaux pérennes, en concertation avec les équipes d'enseignants. Des ateliers pédagogiques ont été menés avec les enfants qui ont participé aux plantations.

COÛT : 50 000 € TTC

📍 École du Centre.
Végétalisation de la Cour par les écoliers encadrés par les agents du Cadre de vie.

AVANT (2013)



RÉAMÉNAGEMENT COMPLET

Parvis du MUDAAC

Musée départemental d'art contemporain

Financé par le Conseil départemental des Vosges, ce projet a été conçu et mis en œuvre par une entreprise privée. La conception et le suivi du chantier ont été réalisés en concertation étroite avec la Direction du Cadre de vie de la Ville d'Épinal, qui assure désormais l'entretien via une convention payante avec le Département.

AUJOURD'HUI





CRÉATION

Cimetière romantique

📍 Cimetière Saint-Michel

C'est un cimetière paysager sans aucune sépulture, aménagé en 2022.

COÛT DE L'AMÉNAGEMENT : 16 900 € TTC

CRÉATION

Deux vergers participatifs

📍 Secteur périphérique (quartier Ouest)

Plantation de 28 arbres fruitiers et une haie mellifère de 80 plants

📍 plateau de la Justice

(classé en « quartier prioritaire de la politique de la ville »)

Plantation de 21 arbres fruitiers, 300 plants de petits fruits et diverses plantes médicinales

COÛT DE L'AMÉNAGEMENT : 20 000 € TTC



POURSUITE DU PLAN DE GESTION DYNAMIQUE

Patrimoine arboré

Ce plan vise à gérer durablement le patrimoine arboré de la ville. Il a conduit en 2024 à l'élaboration d'un plan Canopée. Sur le terrain, environ 120 arbres sont plantés chaque année pour 60 coupes, soit une moyenne de deux plantations pour une coupe. Le projet majeur des dernières années a consisté à remplacer un alignement de marronniers dépérissants par 43 arbres de trois essences différentes plantées en alternance.

COÛT DES TRAVAUX : 25 000 € TTC

📍 Rue des Templiers : remplacement d'un alignement de marronniers sénescents avenue des templiers

RÉAMÉNAGEMENT COMPLET ET DÉSIMPERMÉABILISATION

Avenue Dutac

Réaménagement complet et désimpermeabilisation de l'avenue Dutac sur cette artère principale menant à la gare SNCF, 500 mètres de voie ont été totalement réaménagés avec des plantations d'arbres et de végétaux pérennes. Le projet a été mené conjointement avec la Communauté d'agglomération d'Épinal, conçu par une maîtrise d'œuvre privée et mis en œuvre par des entreprises.

COÛT DES TRAVAUX : 1,6 M € TTC





PRÉSENTATION du projet municipal

MOTIVATIONS POUR LE MAINTIEN DU LABEL

De longue date, la Ville d'Épinal est attachée à la qualité de ses espaces publics, notamment de ses espaces verts comme en attestent les nombreux labels et prix qu'elle a obtenus : label « 4 fleurs » depuis 1988, ville lauréate internationale de l'Entente florale la même année, prix du Bicentenaire en 1989, Grand Prix National du Fleurissement de 1991 à 2003, prix des Voies navigables de France en 2001, prix des Gares fleuries en 2003.

Ces distinctions reconnaissent les efforts de la Ville pour offrir un Cadre de vie agréable à ses habitants et à ses visiteurs. Cet engagement municipal qui favorise le bien-être de tous et le vivre-ensemble répond aussi aux nouvelles questions d'écologie urbaine posées par les habitants qui expriment leur souhait de vivre dans un environnement sain, favorable à la préservation de leur santé.

C'est donc tout naturellement que la Ville s'est inscrite dans la démarche d'obtention du label « Villes et Villages Fleuris » dont les exigences, qui ont évolué ces dernières années, sont prises en compte dans leur totalité dans les nouveaux aménagements comme dans les opérations de gestion et d'entretien.

Ainsi, plusieurs paramètres modifient durablement la manière de concevoir et d'entretenir nos espaces publics, qu'il s'agisse des enjeux environnementaux et climatiques, de la volonté de la

municipalité de faire participer davantage les habitants aux prises de décision, d'une part, et de favoriser les mobilités douces, d'autre part, ou encore du besoin de verdure exprimé par la population et l'objectif de rendre la ville plus nourricière.

Épinal est l'une des communes les plus boisées de France. Les atouts des forêts qui ceinturent la ville sont de plus en plus valorisés avec des créations

Malgré un contexte budgétaire contraint du fait des diminutions de dotations de l'État, la Ville entreprend chaque année de nombreux travaux d'aménagement conséquents, avec une place importante accordée au cadre paysager, mais la vision a évolué vers des créations pérennes et des modes de gestion plus écologiques.

Les motivations pour le maintien du label « 4 fleurs » pour Épinal



et réouvertures de sentiers pédestres, la valorisation de pistes cyclables ou encore la mise en avant des produits issus de la forêt, avec notamment la présence de trois chaufferies bois, dont une toute récente en cogénération, ce qui permet d'éviter le rejet de milliers de tonnes de CO₂.

sont donc multiples : promouvoir le savoir-faire des jardiniers, mettre en avant un Cadre de vie et d'accueil exceptionnel pour les habitants et les visiteurs, valoriser l'image touristique de la ville et en faire un outil de développement économique.





OBJECTIFS ET STRATÉGIES MISES EN ŒUVRE

Une stratégie d'embellissement nouvelle, transversale et dynamique

La démarche d'embellissement de la cité a pris une nouvelle dimension depuis 2020. L'objectif d'embellir les espaces publics a été amplifié. Des chantiers de végétalisation et désimperméabilisation des espaces minéralisés ont été conduits au centre-ville, sur des parkings et dans les cours d'école.

La stratégie est donc de renaturer la ville, de déminéraliser partout où cela est possible, de planter des arbres sur tous les emplacements où cela est souhaitable et pertinent. L'idée est à la fois de continuer à embellir la cité tout en utilisant les atouts du végétal pour absorber les eaux pluviales, apporter de l'ombre sur les espaces exposés, atténuer l'impact des fortes chaleurs estivales, absorber une partie de la pollution atmosphérique et donc rendre l'air plus respirable et réduire les bruits urbains. Le végétal devient donc un véritable allié pour tous les projets urbains.

Pour créer une cohérence d'ensemble et une réelle dynamique sur le long terme, la Ville travaille à l'établissement d'un périmètre SPR (Site patrimonial remarquable) positionné sur la ville-centre et destiné à mieux prendre en compte le patrimoine historique de la cité dans les aménagements à venir. Par ailleurs, dans le cadre de l'étude de révision du Plan local d'urbanisme (PLU), 20 hectares de surfaces agricoles ont été retirés des zones constructibles afin de limiter l'artificialisation des

sols liée au développement de l'urbanisation. Ce PLU intégrera un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) ayant pour vocation de favoriser le verdissement de tout projet de construction.

Tous les nouveaux projets d'aménagement sont soumis pour avis à la Direction du Cadre de vie, qui prescrit des implantations végétales dès lors que des opportunités apparaissent. Une concertation importante est menée avec les habitants afin que les projets répondent au mieux aux attentes des Spinaliens. Tous les projets de végétalisation sont conçus par deux infographistes paysagistes rattachés à la Direction du Cadre de vie et disposant d'une formation pointue en aménagement paysager. La Direction du Cadre de vie pilote donc la conception des projets, la phase de concertation, la réalisation des travaux et le suivi de l'entretien des créations.

La Ville a souhaité aller plus loin en proposant une charte de végétalisation, votée en mai 2021 par le Conseil municipal, visant à offrir la possibilité aux habitants de végétaliser l'espace situé devant leur domicile, tout en encadrant la démarche. Tous les projets sont travaillés avec une forte transversalité entre les services, les habitants et les partenaires extérieurs

Conscient de l'importance primordiale du patrimoine arboré dans cette stratégie, le Conseil municipal a également adopté une charte de l'arbre pour valoriser, protéger et développer le patrimoine arboré de la ville.

Par ailleurs, la Ville a instauré dès 2021 un Plan d'alimentation territorial visant à mieux nourrir les enfants et les personnes âgées déjeunant dans les restaurants collectifs de la commune. Dans ce cadre, une régie maraîchère biologique a été créée, jouxtant les serres municipales et s'étendant désormais sur 1,4 ha, comprenant de nouvelles serres de 1 200 m². Trois maraîchers ont été recrutés pour développer cette régie et organiser des actions pédagogiques, notamment à destination des enfants.

Enfin, rien ne sert d'embellir si les espaces ne sont pas propres. La propreté urbaine est donc pleinement intégrée dans les priorités de la Ville avec des moyens importants mobilisés pour y parvenir.





© Ville d'Épinal / Halvick M.



© Ville d'Épinal / Halvick M.

Une volonté d'embellissement dynamique et orientée vers la végétation pérenne

Dans tous les projets d'aménagement, la Direction du Cadre de vie — qui conçoit les projets et les met en œuvre sur le terrain — est systématiquement consultée et fixe toujours les mêmes orientations :

• **Prioriser des créations végétales pérennes.**

• **Renforcer la concertation** avec les usagers des lieux, les agents, les associations — notamment celles en lien avec le handicap — ainsi qu'avec les partenaires et les comités de quartier.

• **Prendre en compte les besoins des habitants**, consultés pour chaque projet, notamment lors de réunions avec les riverains ou avec leurs représentants au sein des dix comités d'intérêt de quartiers d'Épinal.

• **Déminéraliser** les surfaces lorsque cela est possible et pertinent.

• **Favoriser la diversité végétale** afin d'éviter la création de surfaces standardisées et anticiper d'éventuels problèmes pathogènes.

• **Diversifier les types d'espace**, en leur donnant des vocations variées selon les sites : repos, lien social, découverte de la nature, activité sportive, connaissance du végétal, bien-être, lecture...

• **Prendre en compte l'entretien futur**, en limitant le morcellement des plantations et en évitant de nouvelles implantations incompatibles avec la démarche « Zéro Phyto », engagée par la Ville depuis 2010.

• **Favoriser les plantations d'arbres**, avec des essences variées et adaptées au contexte dans lequel elles seront implantées.





Plantation d'arbres Quai Michelet



Sur le dernier mandat (2020–2026)

520
ARBRES
ONT ÉTÉ PLANTÉS.

PLUS DE
10 000 M²
DE SURFACES
PÉRENNES
ONT ÉTÉ CRÉÉS

4 000 M²
DE SURFACES
ONT ÉTÉ
DÉMINÉRALISÉES
DANS LE CENTRE-VILLE.

L'INTÉGRALITÉ
DES CIMETIÈRES
A ÉGALEMENT ÉTÉ
VÉGÉTALISÉE.

• **Créer des aménagements à faible coût d'entretien**, dans une logique d'économie.

• **Privilégier les conceptions et réalisations en régie**, afin de motiver les équipes, garantir la qualité des prestations, et éviter les coûts d'externalisation, notamment en matière de maîtrise d'œuvre.

• **Développer des espaces à gestion minimale** pour réintroduire davantage de nature en ville.

• **Créer des espaces favorisant le lien social**, à l'échelle d'un quartier comme de la ville entière.

• **Soutenir l'activité extérieure** en intégrant, dans les aménagements stratégiques, des aires de jeux qualitatives et des équipements sportifs extérieurs.

• **Concevoir des aménagements éphémères**, générateurs de dynamiques fortes dans les secteurs où ils sont implantés.



© Ville d'Épinal / Matéo L.



© Ville d'Épinal / Halvick M.



© Ville d'Épinal / Halvick M.

Un fleurissement saisonnier toujours présent et concentré sur l'hyper centre

Si l'embellissement pérenne s'est très fortement développé ces dernières années, le fleurissement saisonnier de la Ville reste bien présent, mais il a considérablement évolué. Pour ne citer qu'un chiffre : en 2007, la Ville produisait 450 000 plantes saisonnières par an ; nous cultivons désormais 91 000 plantes annuelles et bisannuelles.

DANS LE DÉTAIL, DE 2010 À 2026

- DE 2 800 M² DE MASSIFS FLEURIS À 1 496 M²
- DE 249 POTS ET BACS À 180 UNITÉS
- DE 430 JARDINIÈRES À 350 UNITÉS
- DE 121 SUSPENSIONS À 38 UNITÉS

Le type de fleurissement s'est également modifié, avec une réduction drastique des surfaces traitées en mosaïculture (il ne reste plus que trois scènes de ce type) et un fort développement d'un fleurissement plus libre et plus moderne.

La complémentarité entre fleurissement saisonnier et ornementation pérenne permet d'accroître chaque année l'embellissement de la ville tout en limitant les coûts de gestion et les temps d'intervention nécessaires à leur entretien. La volonté est d'assurer une décoration végétale tout au long de l'année en associant l'ensemble des gammes végétales.

Le fleurissement de printemps fait l'objet d'une attention particulière et concerne les 1 496 m² de scènes en pleine terre.

La production est intégralement assurée en régie, grâce à une structure de production rénovée en 2016. Cet équipement est désormais mobilisé pour la production de plants maraîchers et de plantes pérennes.



© Ville d'Épinal / Halvick M.



© Ville d'Épinal / Halvick M.



© Ville d'Épinal / Halvick M.

Développement des modalités d'entretien différenciées

Les modes de gestion ont évolué ces dernières années, avec des sites où les interventions des jardiniers sont désormais très limitées.

Dans certains lieux, la volonté est de laisser la nature s'exprimer (les interventions se limitent alors au nettoyage régulier des espaces). Dans d'autres, l'entretien se limite à un ou deux passages par an, comme sur les sites reconvertis en fauche tardive. D'autres sites présentent un niveau d'intervention de 7 à 8 passages annuels, tandis que certains bénéficient d'un entretien très horticole (parcs du centre-ville, abords de monuments).

L'éco-pâturage vient compléter ces démarches : depuis dix ans, au parc du Château, une vache vosgienne et son veau remplacent les tontes mécaniques. Cela confère au parc une ambiance plus champêtre et une vocation culturelle très appréciée des visiteurs.

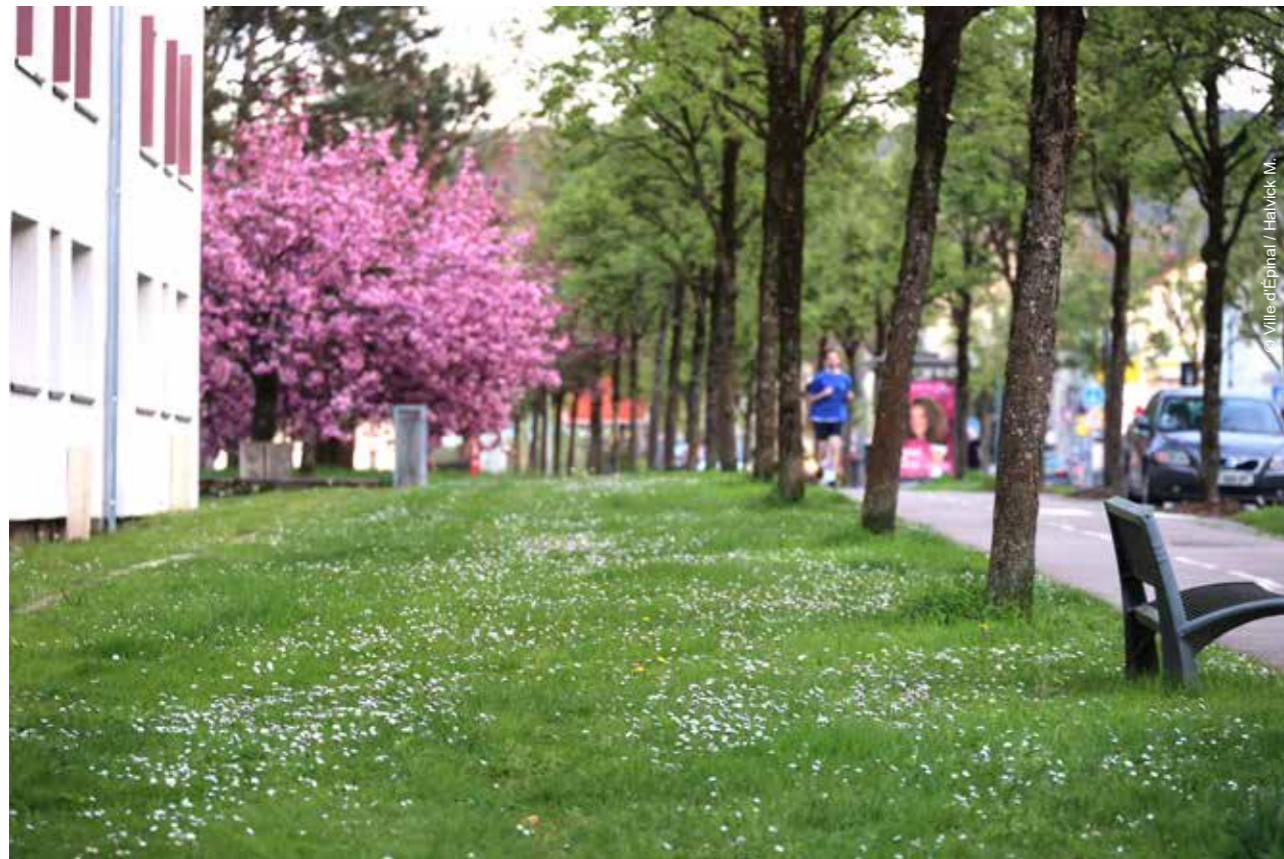
Depuis 2019, cinq autres sites sont également entretenus grâce à des chèvres et/ou des moutons.

Quelle que soit la classe d'entretien retenue dans cette politique de gestion différenciée des espaces verts et naturels, la propreté reste une exigence identique pour tous les sites. Des passages réguliers sont organisés afin de maintenir cette priorité sur le terrain ; 25 agents sont mobilisés sur l'ensemble de la ville.



© Ville d'Épinal / Teas Gilard

FAUCHE TARDIVE



© Ville d'Épinal / Halvick M.

Fauche tardive dans le quartier du Champ-du-Pin



Fauche tardive suite au réaménagement du quartier du Champ-du-Pin



Fauche tardive au Champ de Mars



Une volonté de s'adapter au dérèglement climatique

Les espaces végétalisés sont désormais un formidable outil de lutte contre les effets du dérèglement climatique. Ils permettent de désimperméabiliser les sols, de lutter contre les fortes chaleurs, d'assainir l'air urbain, d'apporter de l'ombre en été et de réduire de plusieurs degrés la température ambiante. Bien conçus et bien entretenus, ils participent également à favoriser la biodiversité, notamment celle des insectes pollinisateurs. Bref, ils rendent la ville plus résiliente et plus agréable à vivre lors des épisodes de fortes chaleurs qui se multiplient d'année en année.



ACTEURS ET RESSOURCES MOBILISÉES



Des ressources humaines internes très investies

Contrairement à de nombreuses collectivités, la municipalité a fait le choix d'internaliser un maximum d'actions, qu'elles relèvent de l'entretien ou de la création : la conception de projets (deux infographistes sont intégrés à la Direction du Cadre de vie), la production de plantes saisonnières, maraîchères et, de manière plus restreinte, de plantes pérennes. Hormis les gros projets urbains, les réalisations et le suivi des travaux sont effectués en régie, en quasi-intégralité. Les jardiniers sont recrutés selon leurs diplômes et leurs expériences, et formés régulièrement, notamment depuis plusieurs années à la taille raisonnée des arbustes.

La Direction du Cadre de vie est également prestataire de services pour de nombreuses administrations spinaliennes : Conseil départemental, Communauté d'agglomération, bailleur social local, Préfecture...

Il existe quelques interventions d'externalisation, d'une part sur de vastes projets, et d'autre part sur des opérations d'entretien spécifiques (tonte et désherbage de massifs). Ce renfort a été rendu nécessaire par l'augmentation très forte des surfaces vertes à entretenir ces dernières années, sans impact sur la masse salariale.



Les ressources humaines

LA DIRECTION EST COMPOSÉE DE

106 AGENTS

1 DIRECTEUR

2 INFOGRAPHISTES
SPÉCIALISÉS EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER (DONT UN DIRECTEUR ADJOINT)

3 AGENTS
AFFECTÉS À L'ADMINISTRATION ET À LA COMPTABILITÉ

6 CHEFS DE SECTEUR



47 JARDINIERS

DONT 2 APPRENTIS,
14 CHEFS D'ÉQUIPE,
2 ANIMALIERS
ET 3 ÉLAGUEURS

5 AGENTS DE PRODUCTION HORTICOLE

2 PÉPINIÉRISTES

3 MARAÎCHERS

1 PÉPINIÉRISTE SUPPLÉMENTAIRE

2 ANIMALIERS

25 AGENTS DE SALUBRITÉ
(Y COMPRIS CHAUFFEURS DE BALAYEUSE)

2 AGENTS AFFECTÉS AUX TRAITEMENTS DES TAGS, À L'ENTRETIEN DES AIRES DE JEUX ET DES SYSTÈMES D'ARROSAGE AUTOMATIQUE

4 AGENTS AFFECTÉS AUX TRAVAUX DE MAÇONNERIE ET DE VOIRIE

2 AGENTS DÉDIÉS À LA POSE, À LA RÉNOVATION ET À L'ENTRETIEN DU MOBILIER URBAIN

1 AGENT EN CHARGE DU MAGASIN



Ainsi, la Direction du Cadre de vie gère l'ensemble des tâches liées à l'entretien des espaces publics extérieurs de la ville : la propreté, l'embellissement et le verdissement de la cité, ainsi que les actions en faveur de la protection de l'environnement. Elle est également chargée de la mise en œuvre du plan de viabilité hivernal.

Les équipes sont constituées de 3 à 5 agents (agents de nettoyage et jardiniers), encadrés par un chef d'équipe jardinier titulaire d'un baccalauréat professionnel en espaces verts. Cette organisation vise à garantir la plus grande efficacité possible, le nettoyage des espaces publics faisant pleinement partie de la politique d'embellissement de la Ville.

Les ressources financières

Malgré un contexte compliqué, si le budget de fonctionnement reste stable aux alentours de 630 000 € par an, le budget d'investissement a été considérablement revu à la hausse depuis 2020, passant de 120 000 € par an à 322 400 € pour 2026. Cette évolution est liée à la mise en œuvre de nombreux projets d'aménagement dont la Direction du Cadre de vie est désormais pilote.

UNE ACTION COLLECTIVE

La Direction du Cadre de vie est un service de proximité qui a également pour vocation de travailler en collaboration avec de nombreux organismes tels que la DIRE, l'ONF, la DDT ou encore la Communauté d'agglomération, afin de coordonner et d'harmoniser les actions menées entre le domaine communal et les domaines publics dont la compétence n'est pas communale.

De très nombreux partenaires interviennent ainsi en concertation avec les services de la collectivité (et inversement) pour renforcer les actions de la commune sur des sujets spécifiques liés à l'embellissement :

La LPO, qui nous a conseillés pour la mise en place de nichoirs à mésanges afin de lutter contre la chenille processionnaire du chêne.

La FREDON Lorraine et l'Agence de l'eau, qui nous apportent respectivement une aide financière et un appui technique dans le cadre de la démarche « zéro phyto ».

L'association locale des Croqueurs de pommes, qui nous appuie techniquement pour la mise en place et le suivi d'un verger à vocation conservatoire.

L'École d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes, qui accompagne la collectivité dans la réalisation de relevés floristiques sur des sites en fauche tardive et dans la création d'un jardin éphémère place des Vosges chaque année.

L'association La Ligue du coin de terre, en charge de la gestion des jardins familiaux répartis sur deux sites éloignés du territoire communal.

Les centres sociaux, impliqués dans des actions éducatives ainsi que dans la création et l'animation de jardins partagés.

Les Jardins de Cocagne, qui apportent leur expertise dans le cadre de la mise en place de la régie maraîchère.

Depuis 2020, plusieurs démarches de concertation ont été mises en place afin de développer des actions plus collectives et de répondre au mieux aux attentes des habitants :

Mise en place d'un budget participatif, avec une participation de la collectivité de 150 000 € tous les deux ans.

Adoption d'une charte de végétalisation, permettant aux habitants de solliciter la végétalisation des abords de leur résidence. La mairie conçoit le projet en concertation étroite avec les requérants et prend en charge les travaux. Les requérants s'engagent, en contrepartie, à entretenir ces espaces pendant au minimum cinq ans. Six projets ont été réalisés depuis 2010.

Concertations rapprochées avec les habitants et diverses associations (APF, associations de protection de l'environnement, etc.) lors de la conception de projets de végétalisation.



Végétalisation de la cour Gaston Rimey



ANIMATION
ET PROMOTION
de la
démarche

Mobilisation des habitants

Deux démarches nouvelles mises en place en 2022 visent à mobiliser et à impliquer davantage la population aux aménagements des espaces publics en lien avec le développement durable :



LA CHARTE DE VÉGÉTALISATION

Cette charte a été votée au Conseil municipal en mai 2021. L'idée est de proposer aux habitants la possibilité de végétaliser devant leur maison ou immeubles. Les services de la ville se chargent de rencontrer ces habitants, de travailler en collaboration avec eux sur l'élaboration du projet, de le concevoir et de le réaliser dans un réel esprit de concertation. Les requérants s'engagent à y assurer l'entretien sur une durée minimale de 5 années. À l'issue du vote de la charte, 11 projets ont été proposés et sont en partie mis en oeuvre. Les projets sont cohérents et complémentaires avec les objectifs de la municipalité : végétalisation des espaces publics, désimperméabilisation des sols, végétalisation en utilisant exclusivement des plantes pérennes et adaptées au contexte d'implantation.

LE BUDGET PARTICIPATIF

Depuis 2020, la Ville a réfléchi à la mise en place d'un budget participatif pour lequel un montant de 150 000 euros TTC a été voté sur le budget 2022. Cette démarche permet à tout habitant d'Épinal, âgé de plus de 13 ans, à tout collectif d'habitants spinaliens ou à toute personne morale domiciliée à Épinal, de s'impliquer dans la vie communale en proposant et en choisissant des projets d'intérêt général contribuant au développement durable qui seront réalisés dans le cadre du budget d'investissement de la commune. La première édition a récolté 158 propositions. Après instruction et estimation du coût des demandes par les services de la ville, un vote par les Spinaliens s'est organisé sous une forme dématérialisée. Les 15 projets ayant reçu le plus de voix ont été retenus pour une réalisation sur l'année 2022.

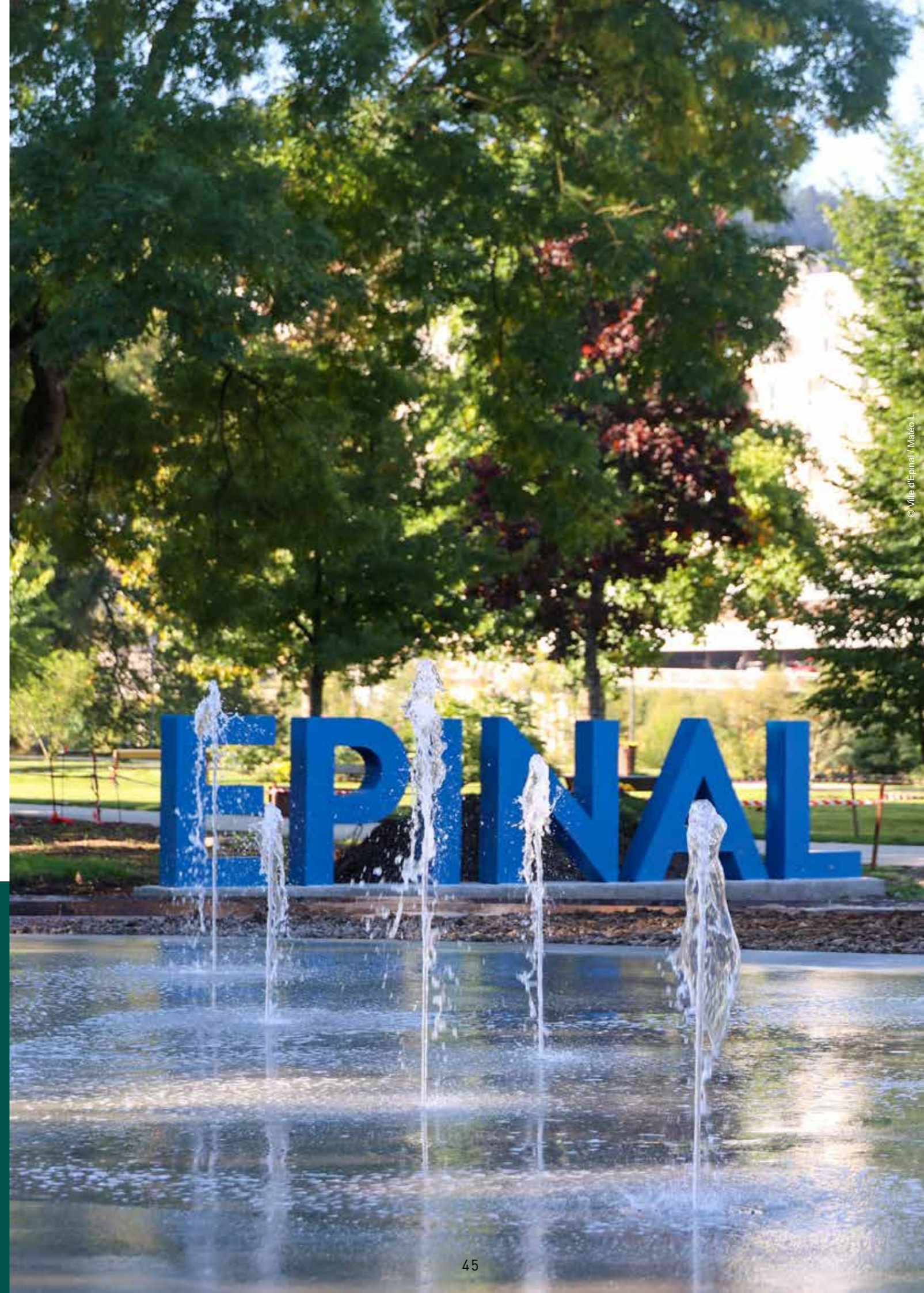


Cérémonie de proclamation des résultats du budget participatif 2023 à la Souris verte

PARMI LES PROJETS RETENUS ET QUI ONT ÉTÉ MIS EN OEUVRE :

- Création de deux vergers partagés incluant la plantation de haies mellifères sur les quartiers de Courcy et de la Justice
- Aménagement d'une forêt de châtaigniers sur le secteur de la Justice
- Aménagement d'une ombrière végétale aux abords d'une aire de jeux au parc du Château
- Mise en place de tables de pique-nique au sein du parc du Cours
- Installation de bornes d'eau potables au parc du Cours
- Aménagement d'une piste de Pump Track végétalisée sur le secteur de Saint-Laurent
- Installation de tables de ping-pong au sein du parc du Cours et du quartier de Bitola.
- Mise en place de 6 cendriers de sondage en ville
- Mise en place d'un cocon ludique à proximité du square du 170
- Aménagement d'un parcours de santé dans la forêt de la 40 semaine
- Aménagement d'un mini-golf au parc du château
- Mise en place de lettres 3D 'EPINAL' au parc du cours (photo ci-contre)

Tous ces projets ont fait l'objet d'une étude approfondie par les services de la ville en lien étroit avec les requérants. Ils ont tous été mis en oeuvre entre 2022 et 2025, sauf le mini-golf dont la mise en oeuvre est programmée pour le second semestre 2026.



Une communication dynamique et valorisation du label

Des articles de presse viennent régulièrement valoriser le label et son intérêt pour la collectivité. Cette communication régulière sur les travaux et démarches engagés par la collectivité incite à améliorer le Cadre de vie des habitants et des visiteurs. Elle contribue donc au maintien du label des Villes et villages fleuris. Elle valorise en particulier les interventions sur le patrimoine arboré, la démarche zéro phyto, la végétalisation des espaces publics, le développement des plantations pérennes, la mise en place de démarches en lien avec la biodiversité, le fleurissement, les aménagements de quartier, le mode d'entretien, la charte de végétalisation...

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme qui concourt largement à communiquer sur la qualité du Cadre de vie de la Ville que ce soit à travers les brochures et précieux conseils qu'il propose aux visiteurs.

Plusieurs panneaux signalétiques informent régulièrement les habitants des actions menées sur le terrain : panneaux "fauche tardive", (installés sur toutes les surfaces enherbées traitées en fauche tardive) Zéro phyto, intervention sur les arbres, travaux d'aménagement : cela permet aux habitants de s'informer sur ce qui est fait, dans quelle finalité, à quel coût.

Les habitants sont d'ailleurs maintenant systématiquement consultés, en amont de la conception des projets, afin que les réalisations soient le plus en adéquation avec les besoins des futurs utilisateurs. Le label est régulièrement mis en valeur dans des articles publiés dans la presse locale et dans le magazine Municipal, lors de discours de M. le Maire et de l'Adjoint délégué au Cadre de vie. Le logo est également mis en valeur sur le site internet de la Ville. L'Office du Tourisme le promeut également pour mettre en avant la qualité du Cadre de vie spinalien et ainsi, en complément d'un programme de manifestations importantes, attirer les touristes dans notre ville.

De nombreuses manifestations tout au long de l'année en lien avec le végétal et l'environnement

LA SAINTE-FLEUR EN OCTOBRE

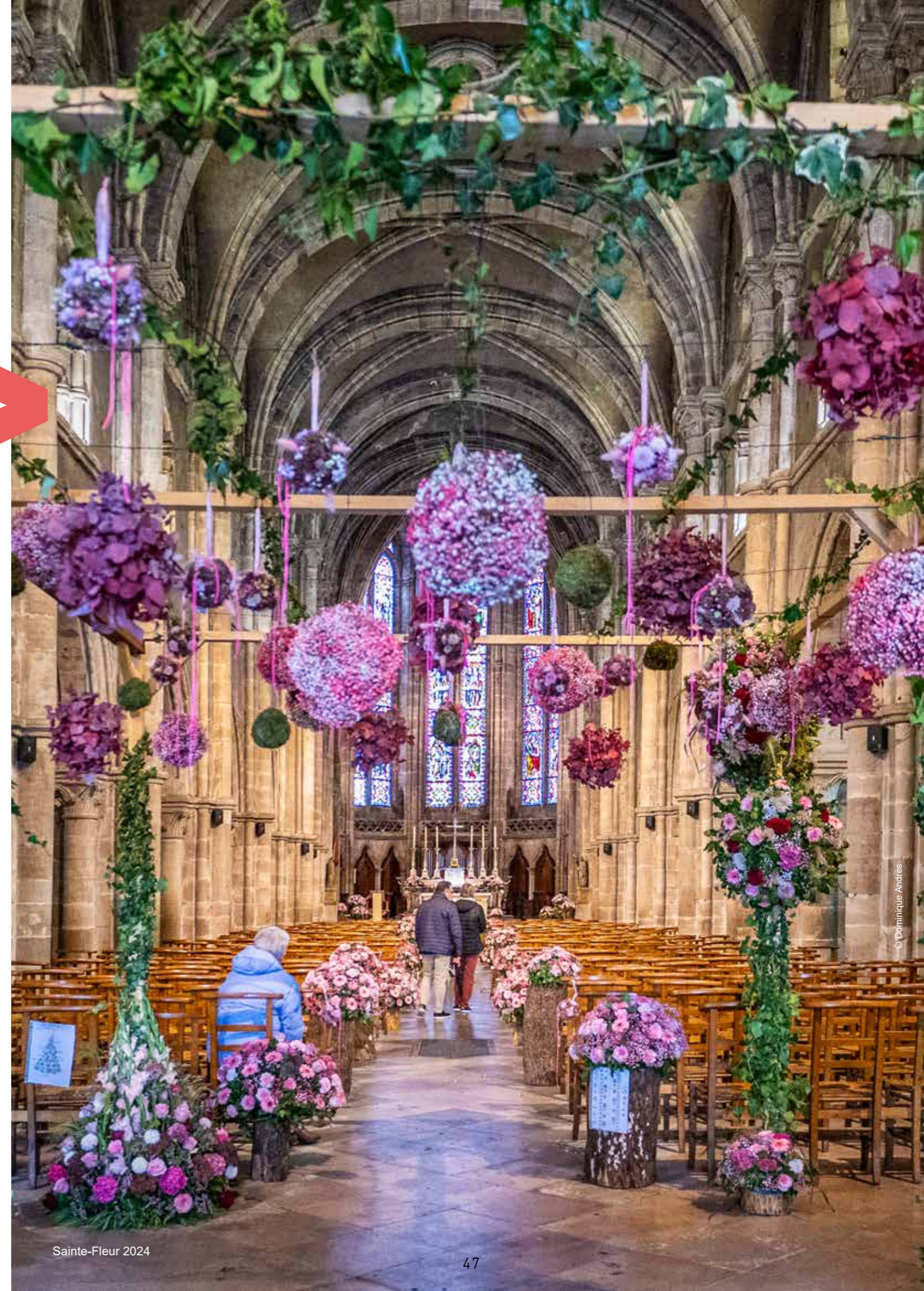
Animation coordonnée entre les fleuristes de la ville, ceux de Nice et les jardiniers de la Ville. La finalité est de créer des décors fleuris avec des animations autour de la fleuristerie et du jardinage.

ORGANISATION CHAQUE ANNÉE DES RENDEZ-VOUS DE LA BIODIVERSITÉ

Cette manifestation est organisée par la Fabrique à projets, un service de la Mairie en charge des sujets liés à l'environnement. Elle a lieu chaque année au mois de juin et regroupe tout un ensemble d'associations très variées qui travaillent en lien direct avec l'environnement : apiculteurs, pêcheurs, membres de la LPO, chasseurs... Cette grande manifestation organisée le temps d'un week-end attire de nombreux visiteurs mais également des classes de l'agglomération qui sont accueillies le vendredi.



Rendez-vous de la biodiversité 2025 : fabrication et dégustation de tisanes



VISITES DU PARC ANIMALIER DU CHÂTEAU

Le parc animalier du château a été rénové en 2010 avec intégration d'animaux à connotation locale et la mise en place d'une signalétique conséquente avec une charte précise et travaillée. Suite à cette rénovation des animations ont été mises en place chaque semaine de mai à septembre. Ces dernières sont à destination d'un public varié et vise à faire connaître le travail d'un soigneur animalier, et de créer une attraction autour des animaux.



© Ville d'Épinal / Météo L.

ORGANISATION DE VENDANGES AU PARC DU CHÂTEAU

Une partie des talus situés aux abords du parc du Château (d'origine médiévale) a été plantée de vignes il y a plusieurs années. Des vendanges sont organisées chaque année, au mois de septembre. Les écoles peuvent y participer en semaine et un dimanche est réservé aux Spinaliens et aux visiteurs. Cette manifestation, qui rencontre un grand succès chaque année, propose aux vendangeurs néophytes de cueillir le raisin, de verser dans un pressoir actionné par deux jardiniers de la Ville. Le jus produit est partagé entre les participants qui peuvent apprécier directement le fruit de leur travail.



© Louise Bouchard

Entretien des vignes par les agents du Cadre de vie



© Dominique Andrés

Plantes saisonnières



© Ville d'Épinal / Météo L.

ORGANISATION DE VISITES DES SERRES MUNICIPALES

La Ville produit en régie l'ensemble des plantes saisonnières qu'elle utilise dans le cadre du fleurissement des espaces publics. Une partie du site de production a été rénovée en 2016. Des visites régulières sont organisées en particulier à destination des écoles.



© Ville d'Épinal / Météo L.

Animations avec les scolaires

C'est la responsable de production qui anime ces ateliers très appréciés des enfants et qui permet de les sensibiliser sur la préservation des plantes, leurs intérêts et la protection de l'environnement en général.

ANIMATIONS SUR NOTRE RÉGIE MARAÎCHÈRE

La régie maraîchère, qui s'est développée à partir de 2020 sur des terrains communaux attenants au site de production, s'étend désormais sur 1,4 ha, comprenant une bi chapelle de 1200 m². 3 maraîchers municipaux travaillent sur cette production qui est à destination de la restauration scolaire mais aussi des résidences autonomes gérées par la Ville. Des visites et ateliers sont organisés tout au long de l'année et animés par nos maraîchers afin de développer les connaissances des enfants sur l'origine de la nourriture, comment est produit un légume, son origine et son parcours de la terre à la fourchette. L'objectif est d'améliorer le mieux manger sur le territoire : consommer des produits sains, locaux, bio et bons pour la santé et l'économie locale.



© Ville d'Épinal / Météo L.

Journées portes ouvertes

ORGANISATION DE PORTES OUVERTES SUR LE SITE DE PRODUCTION UNE FOIS PAR AN

Chaque année fin avril, est organisée une porte ouverte sur le site de production : serre municipale, plate-forme de production de plantes pérennes, et site de production de la régie maraîchère qui s'étend désormais sur 1,4 ha. C'est l'occasion pour le grand public de découvrir plusieurs métiers liés au végétal, de valoriser nos savoir-faire et de sensibiliser les habitants au travail des équipes qui permettent à la ville de se végétaliser et de se colorer tout au long de l'année. Des ateliers sont également organisés pour donner des conseils techniques à celles et ceux qui le souhaitent.



PARTICIPATION À UN SALON LOCAL SUR LE THÈME DU JARDINAGE

Chaque année début mars, le centre des congrès d'Épinal organise un salon sur le thème du jardinage. Nous y participons activement en aménageant un décor éphémère qui valorise à la fois le salon et le savoir-faire de nos jardiniers. Nous animons certaines conférences en lien avec notre métier : cette année, nous sommes intervenus pour présenter des techniques simples pour réussir son potager sain et bio.

ANIMATIONS SUR LE THÈME DE L'ENVIRONNEMENT

Tout au long de l'année, sont organisés dans le cadre des ATE (Aménagement du Temps de l'Enfant) des animations sur le thème de l'environnement et du jardinage. Ces ateliers sont proposés par des animateurs spécialisés sur le site de l'Ardoise verte d'une part et sur le site de la 40 semaine d'autre part.

MISE en œuvre

PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

Le patrimoine vert et floral de la ville est particulièrement riche et diversifié. Les parcs urbains, le patrimoine arboré, la végétalisation pérenne et le fleurissement saisonnier offrent un Cadre de vie exceptionnel tant pour les habitants que pour les touristes.

Des parcs urbains à vocations et ambiances variées

Au sein des 240 ha d'espaces verts que compte la ville, huit parcs arborés présentent des ambiances et usages très différents permettant de répondre à toutes les attentes des spinaliens et des visiteurs.



PARC FLORAL du Cours

AVENUE GAMBETTA

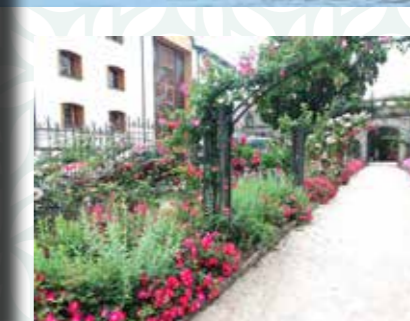
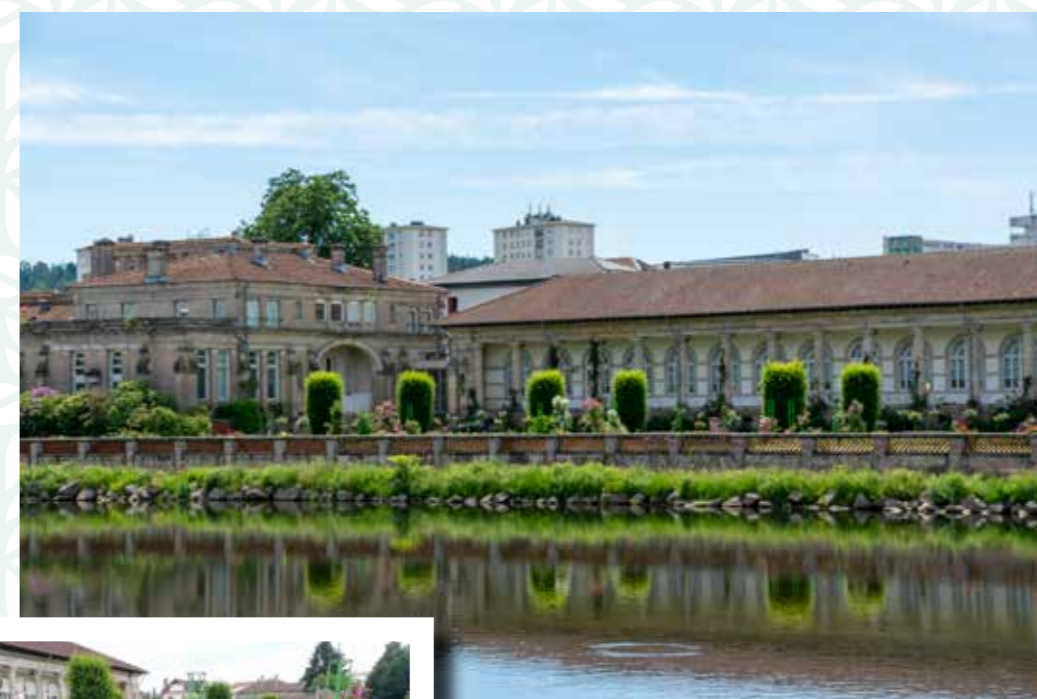
Situé en bord de Moselle, le Parc du Cours est un parc de 5 ha très arboré et très fleuri de style anglais. Il vient d'être rénové en totalité avec des travaux qui se sont échelonnés sur 3 ans. L'étude et la mise en oeuvre d'une grande partie des travaux ont été réalisées en interne. Cette organisation a permis de contenir les coûts des travaux à 1,3 millions d'euros avec une modernisation totale du site : rénovation des allées, remplacement et enrichissement du mobilier urbain (corbeilles de tri, tables pique-nique...), aménagement d'une fontaine sèche, mise en oeuvre d'une grande aire de jeux inclusive, mise en place d'espaces de jeux d'échec, réduction des surfaces minérales de près de 4000 m², infiltration des eaux pluviales, mise en place d'un éclairage LED qui s'allume uniquement lors des passages, mise en place d'un équipement sportif (terrain de basket 3V3), ajout d'un toilette à nettoyage automatique, mise en place de bornes d'eau, rénovation complète des surfaces vertes et intégration de nombreux massifs pérennes, valorisation paysagère d'un kiosque... Ce parc a donc retrouvé tout son attrait et la fréquentation importante qu'il avait perdu au fil des années.



PARC DE LA Maison Romaine

RUE DE NANCY

Le parc de la Roseraie est d'abord un jardin structuré typique des jardins italiens (proche du style à la Française) avec des allées très rectilignes. Il s'agit d'un espace très calme situé en bord de Moselle. Une collection de 184 variétés de roses étiquetées l'agrément, associées à de belles plantes vivaces. En 2022, un parc paysagé attenant de 5000 m² a été totalement réaménagé dans la continuité de celui de la roseraie, afin d'en faire un véritable lieu d'expression culturelle au sein d'un espace de verdure composé d'espèces créées par des obtenteurs lorrains au début du siècle. Les travaux ont été finalisés fin juin 2022. Deux aires de jeux ont été intégrés à cet espace. La fontaine du parc a été remplacée en 2025 en raison de sa vétusté et de nombreux massifs de rosiers monospécifiques ont été retravaillés en y associant des plantes vivaces et graminées.





PARC DU Château

ANCIEN CHEMIN DE BRUYÈRE

Le parc du Château est l'un des parcs les plus prisés de la ville. Sur un même site de 12 ha, se retrouve des ambiances très différentes :

Un parc animalier restauré en 2010 offre aux visiteurs une belle diversité d'animaux surtout d'origine locale ;

Un peu plus loin, l'ancien château médiéval est un véritable havre de paix et de quiétude avec un magnifique panorama sur toute la ville.

On trouve également dans ce joli parc des espaces très dégagés, des espaces boisés, des vergers, du fleurissement, des vignes sur les abords du château médiéval, des jardins médiévaux, des espaces de jeux : tyrolienne, une grosse structure de jeux multi-activités, des balançoires. Il y a également une buvette située juste à proximité de la volière couverte. Un lieux agréable pour s'y reposer, venir y faire du sport, se détendre, s'amuser. Le parc est clôturé et les enfants peuvent y jouer en toute sécurité.



© Drone Vosges



© Ville d'Épinal / Tess Gilard



© Ville d'Épinal / Tess Gilard



© Office de Tourisme - CAE / Jean-François Hamard

PARC du port

QUAI DE DOGNEVILLE

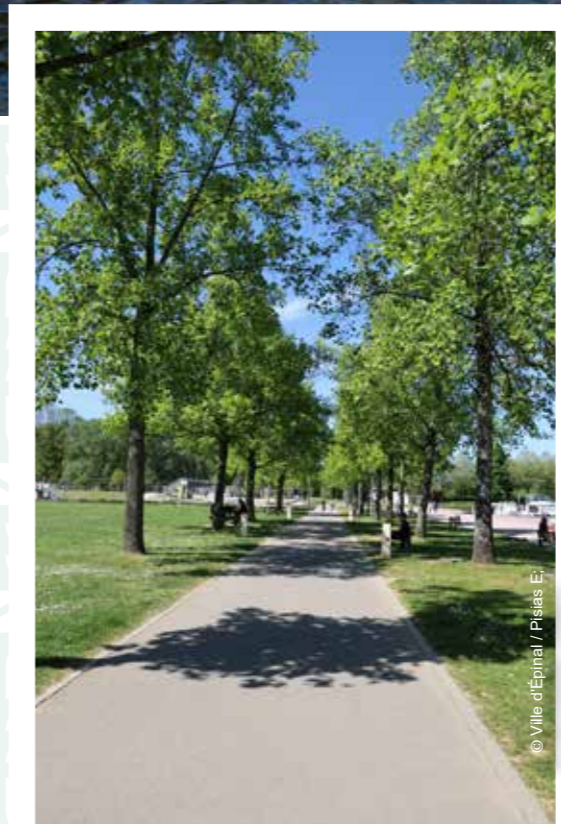
Le parc du port de 3 ha a été restructuré en 2022 avec l'intégration d'un parcours d'eau destiné aux activités nautiques sportives et aux entraînements pour les pompiers.

Ce parc arboré et verdoyant situé entre canal et Moselle est surtout destiné à la détente, aux activités sportives et ludiques, voire d'importantes manifestations ponctuelles en cours d'année.

On y retourne deux grosses structures de jeux (les plus importantes de la ville avec celles du parc du Château et du parc du Cours), des équipements sportifs individuels extérieurs installés en 2020, une structure destinée à la pratique du street work out.

Le site est aussi le point de départ de belles balades à vélos que l'on peut d'ailleurs louer à la maison du vélo présente sur le site. La voie bleue traverse ce parc verdoyant. On peut facilement rejoindre le lac de Bouzey situé à une quinzaine de kilomètres ou simplement faire un parcours le long du canal de l'Est.

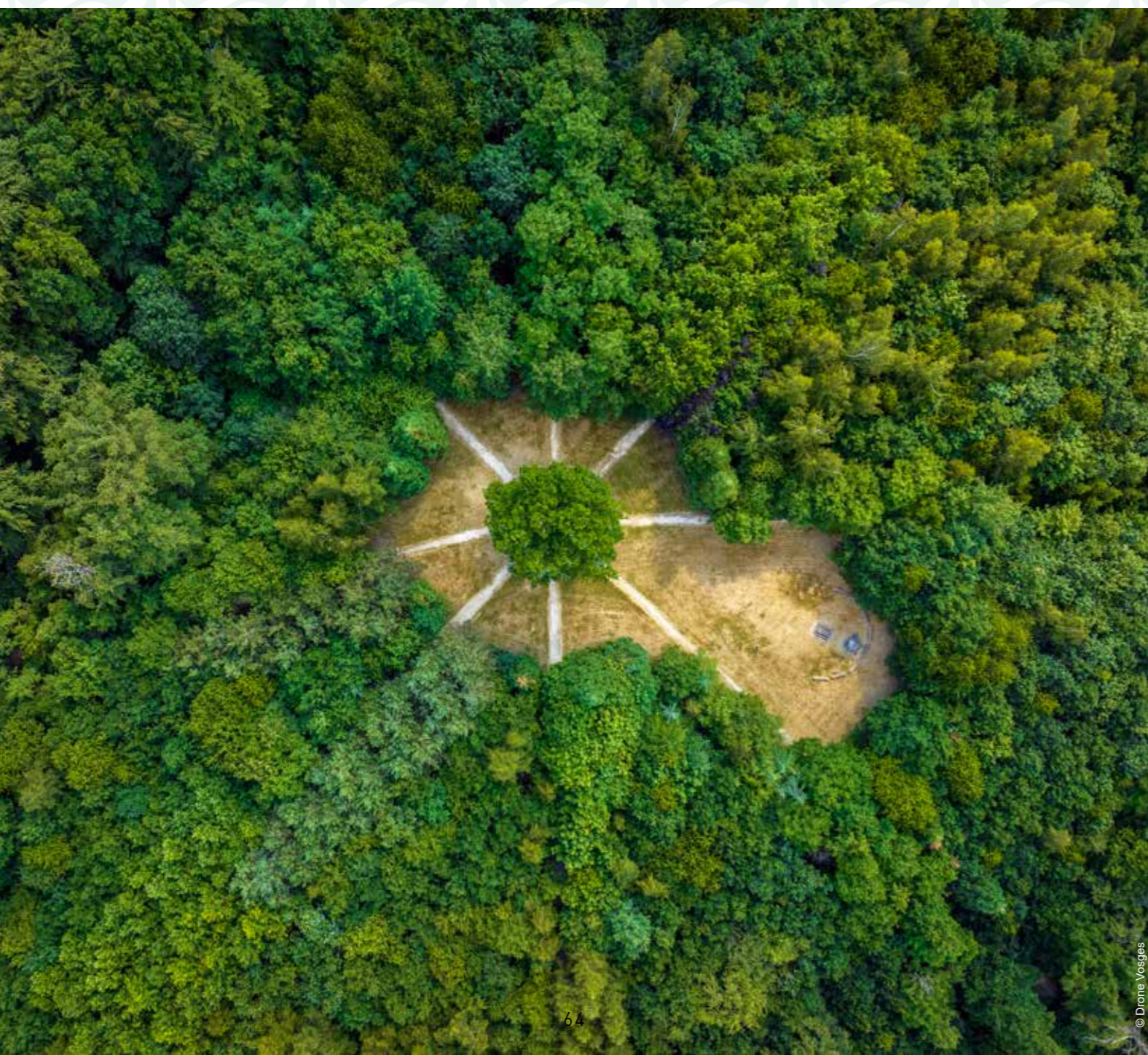
À proximité de ce parc animé, on peut aisément rejoindre le parc de l'île sous la Gosse situé à Golbey (parc très ombragé et très arboré).



PARC DE l'arboretum

RUE DE CENDRILLON

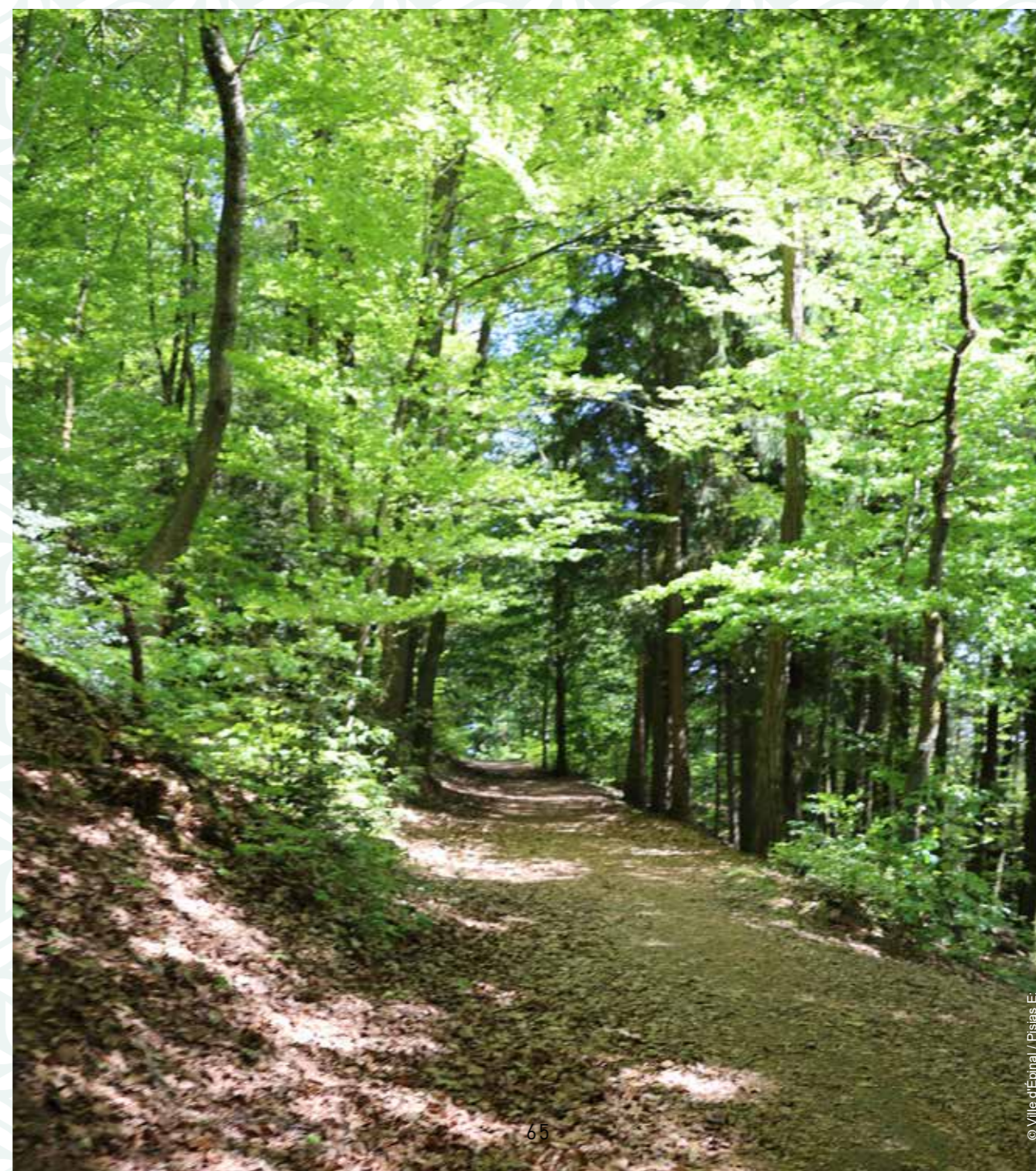
Le parc de l'Arboretum s'étend sur 15 ha au nord de la ville. Il s'agit d'un espace exclusivement boisé avec de nombreuses allées et aires de repos et de détente. Il est idéal pour y pratiquer des activités sportives individuelles, s'y reposer, venir respirer un bol d'air à deux pas d'un secteur d'habitations calme. De nombreux étudiants viennent également y pique-niquer d'avril à octobre car les résidences et le campus étudiants sont situés juste à proximité. On peut y trouver de nombreuses essences d'arbre étiquetées, d'origine locale pour certaines, d'origine plus horticole pour d'autres.



PARC DU mont Carmel

RUE DES CORVÉES PROLONGÉES

Le parc de l'Arboretum s'étend sur 15 ha au nord de la ville. Il s'agit d'un espace exclusivement boisé avec de nombreuses allées et aires de repos et de détente. Il est idéal pour y pratiquer des activités sportives individuelles, s'y reposer, venir respirer un bol d'air à deux pas d'un secteur d'habitations calme. De nombreux étudiants viennent également y pique-niquer d'avril à octobre car les résidences et le campus étudiants sont situés juste à proximité. On peut y trouver de nombreuses essences d'arbre étiquetées, d'origine locale pour certaines, d'origine plus horticole pour d'autres.





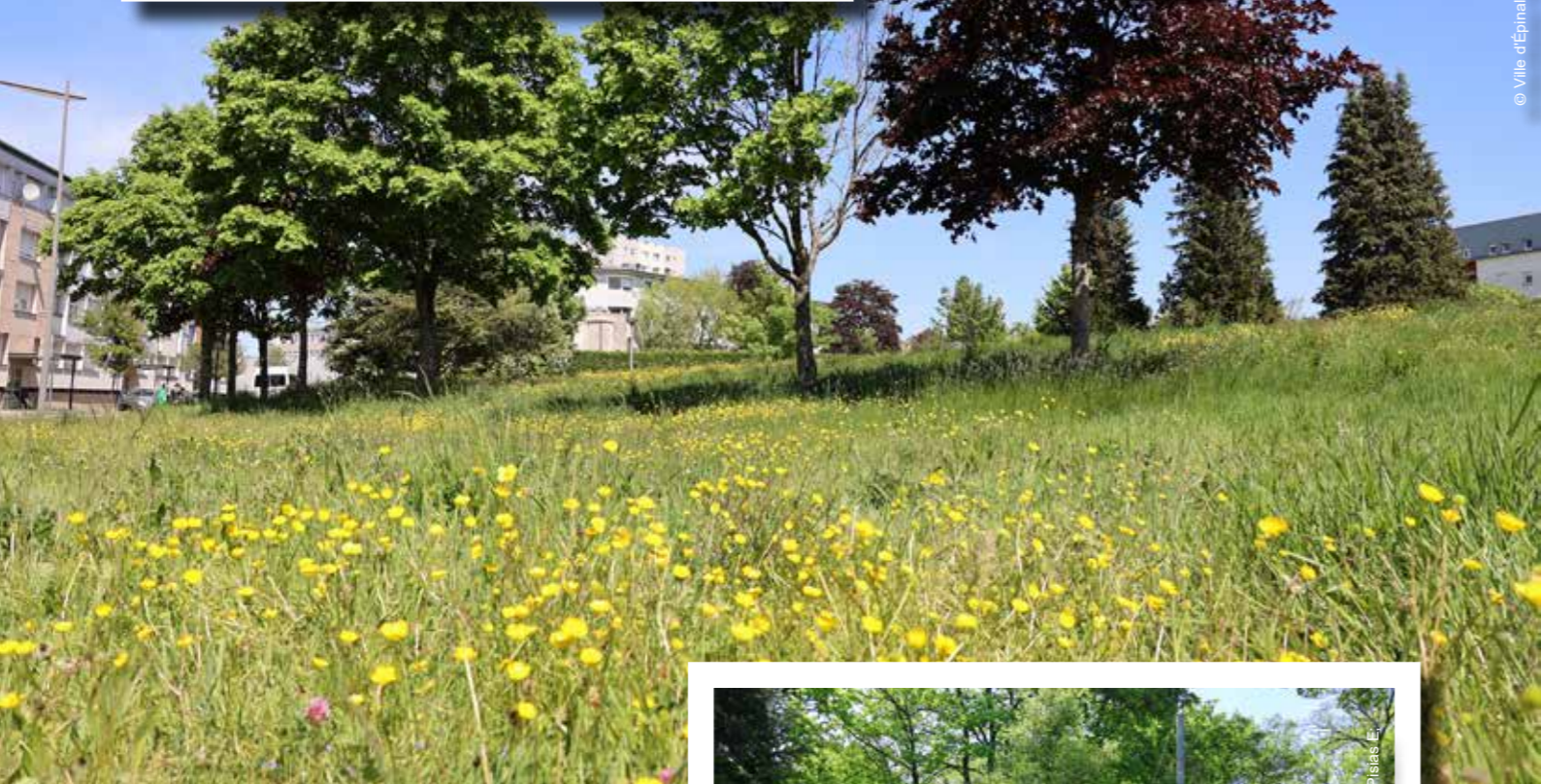
© Ville d'Épinal / Pistas E.



© Ville d'Épinal / Pistas E.



© Ville d'Épinal / Pistas E.



© Ville d'Épinal / Pistas E.



© Ville d'Épinal / Pistas E.



© Ville d'Épinal / Pistas E.

PARC des vues

AVENUE KENNEDY

Le parc des vues s'étend sur 3 ha à proximité d'un quartier populaire et du nouvel hôpital. Il a été rénové en totalité en 2011 et comprend deux ambiances : une très ouverte sur la ville qui offre un panorama sur Epinal ; une seconde plus ancienne et arborée, propice à la détente, au repos et aux jeux. Le site présente en effet deux aires de jeux, une sous l'espace boisé et l'autre (balançoires) sur l'espace dégagé sur la ville. Il y a également deux terrains de pétanque très appréciés des habitants du quartier.

PARC DE LA Beaudenotte

AVENUE SALVATOR ALLENDE

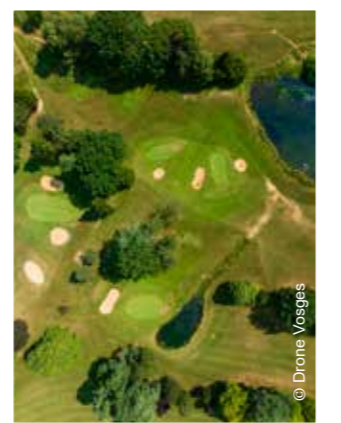
Le parc de la Beaudenotte s'étend sur 1,5 ha entièrement rénové en 2010. Reliant plusieurs quartiers de la ville, il comprend des espaces paysagers de qualité, une aire de jeux pour enfants, un espace sportif, un terrain de pétanque. Il est verdoyant et arboré et est prisé des habitants du quartier. Des aménagements pérennes et arbres plantés récemment viennent renforcer son attrait et son aspect arboré.

En dehors de ces parcs, la ville compte de nombreux squares qui offrent d'autres espaces verts de détente et de pratique sportive : parc du 170 (rue de la Chipotte), parc de la place Jeanne d'Arc, parc de la rue Notre Dame de Lorette, parc du Chapitre (au centre-ville), etc.

Aux abords immédiats de la ville, la forêt communale et domaniale est maillée par de nombreux sentiers, facilitant son accessibilité. Par exemple, le Vallon de Grandrupt est un parcours pédestre et cyclable, situé

GOLF municipal

La Ville d'Épinal a en charge la gestion d'un golf municipal de 40 ha, lequel représente un véritable parc paysager, arboré et verdoyant, à l'usage des joueurs de golf.



Un patrimoine arboré riche renouvelé et soigneusement entretenu

Épinal est une ville très arborée avec 4620 arbres intra-muros (hors boisements), dont 1852 arbres d'alignement, 3550 ha de surfaces boisées (dont 2352 ha de forêt communale). Les arbres en ville occupent des fonctions importantes pour les habitants, les visiteurs et la collectivité. Fonctions sociales : ils apportent de l'ombre appréciable en été, ils matérialisent les saisons, ils contribuent au fleurissement, ils accompagnent les voiries, ils génèrent des ambiances de convivialité (les bancs et espaces de jeux pour enfants sont souvent situés sous les arbres).

Fonctions de santé : ils agissent sur la santé, et notamment la santé psychique, des citoyens car ils favorisent l'activité en plein air et offrent des ambiances apaisantes, ils améliorent fortement la qualité de vie.

Fonctions environnementales : ils représentent des relais pour les corridors écologiques, ils sont un support incontournable de biodiversité, ils agissent comme de véritables filtres à air en fixant les poussières urbaines, en absorbant une partie des polluants nocifs pour la santé (l'ozone, l'oxyde d'azote, les COV, etc.) et produisent de l'oxygène. De plus, ils absorbent une partie des eaux pluviales ce qui limite d'autant les écoulements dans les réseaux d'assainissement parfois saturés. Ils agissent surtout comme de véritables climatiseurs naturels

en été en réduisant de manière importante les températures diurnes et en augmentant l'hygrométrie de l'air. Plusieurs études comparatives ont été réalisées à ce sujet et les relevés parlent d'eux-mêmes : Prenons une pelouse en plein soleil à une température de 31°C, dans un parc ombragé par les arbres, la température descend à 24°C, soit une différence de 7°C. Fonctions économiques et commerciales : une propriété dont les abords sont arborés aura une valeur plus importante que la même propriété sans arbres alentours (la présence d'arbres et d'espaces verts aux abords d'une propriété peut faire augmenter la valeur financière de l'ordre de 15%).

Par ailleurs, la présence d'espaces arborés aux abords d'habitations est susceptible de diviser par deux le coût de la climatisation en été pour les riverains et est source de confort. D'autre part, en améliorant l'ambiance d'une ville, les arbres contribuent à son attractivité touristique, donc économique. Consciente de tous ces intérêts, la Ville d'Épinal a depuis de longues années mis en place une politique de gestion durable de son riche patrimoine arboré : Une politique dynamique de renouvellement des arbres urbains avec l'ambition, de planter davantage d'arbres qu'elle n'en coupe.





© Ville d'Épinal / Cadre de vie

Une volonté de diversifier fortement les essences en prenant en compte l'évolution climatique (sans pour autant privilégier les plantes méridionales non-adaptées au froid et à l'humidité des hivers vosgiens) y compris au sein même des alignements, comme par exemple le remplacement d'un alignement de marronniers avenue des Templiers en 2024 par trois essences différentes, positionnées en alternance.

Une volonté de maîtrise de la démarche en régie : le choix des sujets, la réalisation des travaux, le suivi et l'entretien ultérieurs sont dans 90 % des cas réalisés par nos jardiniers passionnés et qualifiés. Cela permet de travailler sur de la qualité et la provenance comme le choix des arbres dans des pépinières françaises, le calibrage de fosses dimensionnées à 8 m³ minimum.



© Ville d'Épinal / Cadre de vie

Le choix de favoriser les renouvellements par entité (par exemple : alignement) plutôt qu'au coup par coup : cette solution permet de remplacer les essences, d'adapter la taille des fosses et d'effectuer un renouvellement cohérent sur le long terme.

- La volonté de protéger son patrimoine arboré avec l'élaboration et le vote au Conseil municipal en 2025 d'un plan Canopé visant à mieux protéger, à donner une valeur financière aux arbres, à communiquer sur tous les intérêts qu'ils apportent en ville.

- La mise en place d'un programme d'entretien raisonné par du personnel interne à la direction qualifié et régulièrement formé. Trois élagueurs sont affectés à cette tâche durant tout l'hiver, voire au-delà pour les tailles en vert.



© Ville d'Épinal / Cadre de vie



© Ville d'Épinal / Cadre de vie



© Ville d'Épinal / Havick M

Une végétalisation pérenne qui se développe fortement

Depuis plus de 15 ans, la Ville d'Épinal mise clairement sur le développement des aménagements pérennes pour poursuivre sa politique d'embellissement, de verdissement et de désimperméabilisation. Des aménagements variés sont conçus et mis en œuvre chaque année par les jardiniers du service Cadre de vie. Les deux concepteurs de la direction suivent régulièrement des formations (par l'organisme CLEOME) pour réaliser des aménagements originaux, en harmonie avec leur environnement.

Les jardiniers ont également suivi des formations pour l'entretien, notamment avec P. Prieur pour la taille raisonnée des arbustes. En 2014, un assistant concepteur en paysage a été recruté pour renforcer l'équipe de conception.

Ces créations viennent compléter des aménagements de quartier, notamment dans le cadre du NPRU, où des milliers de m² de compositions pérennes ont été plantées afin de valoriser les quartiers dit défavorisés.

Toutes les gammes de végétaux sont associées : arbustes, vivaces, graminées, rosiers paysagers, bulbes naturalisés et plantes grimpantes viennent se mélanger pour créer des décors parfois surprenants.

Les essences mellifères à fleurs simples sont par ailleurs privilégiées.

ADÉQUATION DES PLANTES AVEC LE CONTEXTE DE L'ENVIRONNEMENT

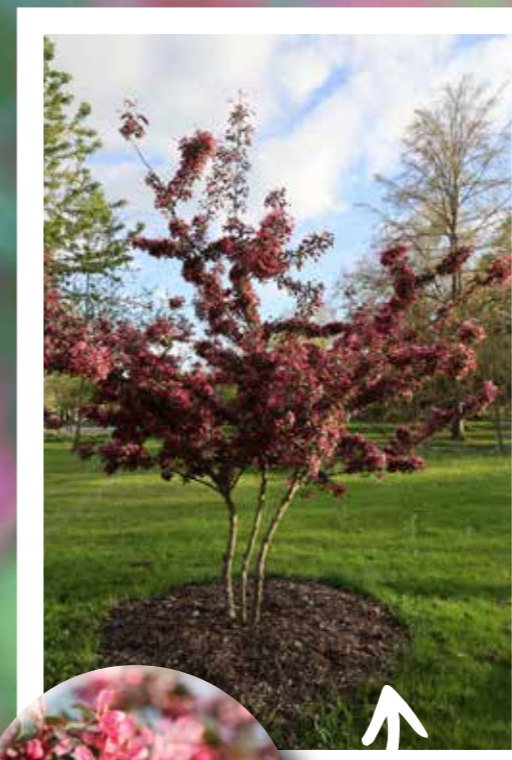
Lors de la conception, une attention particulière est portée sur l'analyse des conditions du site : exposition, conditions édaphiques, vitesse de lecture, en découle le choix des plantes.

L'objectif est de mettre en scène des plantes qui vont se plaire là où on va les mettre ce qui va permettre d'en tirer le meilleur parti tout en maîtrisant les temps d'entretien.

Diversité : chaque année, c'est entre 350 et 1200 espèces et variétés qui sont choisies pour venir composer de nouvelles réalisations.

Les scènes créées sont très variées, elles peuvent aussi bien être associées à du fleurissement saisonnier, ce qui donne des compositions riches et valorisantes pour l'image de la ville.

Depuis 2020, ce sont plus de 10 000 m² qui ont été plantés, dont 5000 m² auparavant minéralisés et donc imperméables. La plantation en noues s'est également accrue. Ces nombreuses plantations renforcent les trames vertes du tissu urbain.



ON PRIVILÉGIE
LES ESSENCES
MELLIFÈRES !

Fleurissement pérenne



Fleurissement pérenne



Fleurissement pérenne



Fleurissement pérenne



© Ville d'Épinal / Halvick M.



AVANT



AUJOURD'HUI

📍 Quai Michelet



© Ville d'Épinal / Halvick M.

Fleurissement pérenne

Rue David-et-Maigret



© Ville d'Épinal / Halvick M.



© Ville d'Épinal / Rommevaux

AVANT



© Drone Vosges

AUJOURD'HUI



© Ville d'Épinal / Halvick M.



© Ville d'Épinal / Halvick M.

le fleurissement EN CHIFFRES



1500 M²
DE SCÈNES EN PLEINE TERRE
DÉDIÉS AU FLEURISSEMENT
DE PRINTEMPS



40 000
PLANTES
ANNUELLES



240 HA
D'ESPACES VERTS



59
POINTS DE
FLEURISSEMENTS
SAISONNIERS

50 000
PLANTES
BISANNUELLES



49
JARDINIERS

15 000
BULBES

5
AGENTS DE
PRODUCTIONS
HORTICOLE

180
BACS D'ORANGERIE
ET POTERIES

16 HA
DE TONTES DIFFÉRENCIÉES

2
AGENTS DE
PRODUCTIONS
PÉRENNES

354
JARDINIÈRES

3500
PLANTES PÉRENNES ET

3
AGENTS DE
PRODUCTIONS
MARAICHÈRES

38
SUSPENSIONS

500
CHRYSA nthÈMES
POUR LES DÉCORATIONS
D'AUTOMNE-HIVER

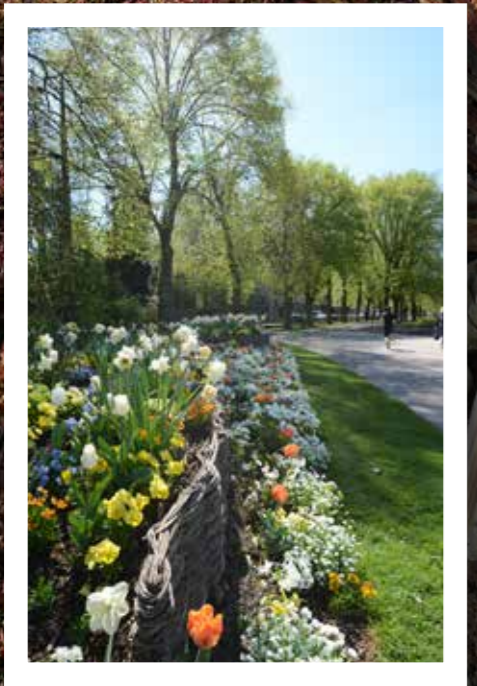


ANNÉE N - 1
CONCEPTION DU FLEURISSEMENT

3
SEMAINES DÉDIÉES
À LA PLANTATION DES
ANNUELLES

Un fleurissement saisonnier moins présent mais important dans la politique d'embellissement de la ville

L'époque du fleurissement au kilo est définitivement révolue. Le fleurissement saisonnier se cantonne désormais aux lieux stratégiques, notamment sur l'hyper-centre, dans les parcs et en complément de plantations pérennes. La mosaïciculture qui était jadis une image de marque du fleurissement de la ville reste d'actualité sur 3 massifs pour une question patrimoniale et de maintien des compétences. Le qualitatif a pris le relai sur le quantitatif pour créer des scènes végétales originales, qui vont apporter de la couleur tant au printemps qu'en été. Ce sont 90 000 plantes annuelles et bisannuelles qui sont produites en interne au sein des serres municipales. Les 59 massifs pleine terre sont fleuris et au printemps et en été. Le plan de fleurissement estival et printanier est retravaillé chaque année avec un fil conducteur qui concerne le thème couleur qui varie d'une saison sur l'autre et d'une année sur l'autre.



**UN OUTIL DE PRODUCTION
HORTICOLE RÉNOVÉ EN 2016**

La production des 90 000 plantes saisonnières utilisées pour le fleurissement de la ville est assurée intégralement en régie.

Des travaux de modernisation des serres municipales se sont achevés en automne 2015.

Les travaux de modernisation des serres municipales se sont achevés en automne 2015. Huit tunnels ont été supprimés et remplacés par une serre bichapelle innovante d'une surface de 960 m². Des serres en verres d'une surface de 1000 m² ont été déconstruites. La surface au sol de production a ainsi pu être diminuée de 900 m². Les résultats de cet investissement

sont la réduction du coût de production et l'amélioration des conditions de travail pour les agents.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

La performance énergétique de cette nouvelle structure est essentiellement liée à ses doubles parois qui créent une isolation parfaite. Elles permettent une économie d'énergie d'environ 60 000 euros par an. De ce fait l'installation montée en grande partie en régie peut être amortie en 2 ans seulement. L'automatisation de l'aération limite les coûts de main d'œuvre, évite des chocs thermiques nuisibles aux plantes et assure une meilleure gestion du taux d'humidité (limitant ainsi le développement de maladies et donc les traitements).

GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES VERTS

Depuis de nombreuses années, la collectivité a mis en œuvre diverses actions visant à rendre la gestion de nos espaces verts plus vertueuse et moins impactante d'un point de vue environnemental.

Cela s'est notamment traduit par :

Abandon des produits phytosanitaires depuis 2010

Depuis 2010, la Ville a mis en place la démarche "zéro phyto" qui a conduit à supprimer toutes les matières actives épandues sur le domaine public. Des techniques alternatives ont été mises en œuvre (désherbage thermique sur voiries, engazonnement des stabilisés, paillage des plantations, renforcement de l'intégration de plantes couvre sol dans les compositions pérennes. Mais aussi, une tolérance accrue de la présence d'adventices en ville.



Végétalisation de la totalité des cimetières

Toutes les surfaces stabilisées et gravillonnées de nos 3 cimetières ont été végétalisées par un ensemencement spécifiquement prévu pour des sols pauvres avec une pousse lente. Cette démarche s'est échelonnée sur plusieurs années pour se clôturer en 2024. Les prestations ont été réalisées par des entreprises d'espaces verts qui se sont spécialisées dans ce domaine avec le financement de l'agence de l'eau Rhin Meuse et l'appui technique de la FREDON Lorraine.

Développement de la PBI dans les techniques de lutte contre les ravageurs

Dans le cadre de la mise en place de techniques alternatives aux produits phytosanitaires, la PBI s'est fortement développée, d'abord uniquement au sein des serres mais également et de plus en plus au sein des espaces verts (par exemple pour la lutte contre la pyrale du buis).

Une gestion raisonnée des déchets verts

La gestion des déchets verts est devenue depuis plusieurs années une priorité d'une part pour les valoriser et d'autre part pour en réduire les coûts de traitement.

Les déchets verts peuvent être apportés au SICOVAD (structure publique ayant pour vocation de mutualiser les moyens au niveau de l'agglomération et même au-delà). Les déchets verts sont transformés en compost mis à disposition du public et de la collectivité.

Mais une partie importante de ces déchets est maintenant valorisée par les services de la Ville, avec une amplification depuis 7 ans. Les branches issues des coupes sont en effet broyées et mélangées aux feuilles ramassées en automne, ce qui permet d'en faire un mulch de grande qualité lequel est réintégré en totalité au sein des massifs pérennes de la ville.

L'objectif de cette démarche globale vise une meilleure gestion de l'entretien de nos espaces, une meilleure prise en compte de l'importance de la biodiversité en ville, une action forte vis-à-vis des insectes pollinisateurs, notamment les abeilles aujourd'hui en danger.

La finalité est aussi d'offrir d'autres paysages aux riverains et visiteurs avec, à terme, la création de prairies fleuries naturelles peu onéreuses et uniquement composées d'espèces locales.

Toutes les démarches environnementales mises en place au sein du service Cadre de vie, et de la collectivité en général, sont complémentaires et permettent aussi des économies financières (chauffage, sel, plantes, etc.).

Tous les massifs pérennes sont désormais paillés à l'aide d'un mélange composé à 50 % des feuilles ramassées au sein de nos espaces verts et 50 % de bois broyé issu de nos élagages. Cela permet de retenir l'eau dans le sol, de limiter les pousses d'adventice et d'enrichir le sol en matière organique.



Forte diversification des essences dans nos plantations

La diversification des essences au sein des espaces verts a un impact positif tant sur les problèmes d'allergie liés au pollen. C'est aussi et surtout un moyen de lutte préventif contre le développement des maladies des plantes. Les nouveaux alignements d'arbres sont désormais composés de plusieurs essences justement dans cette finalité. Certaines essences sensibles ne sont désormais plus plantées : c'est désormais le cas du frêne sensible à la chalarose, du buis sensible à la pyrale du buis, du marronnier d'Inde sensible à la mineuse. Dans les arbres, choix d'essences qui sont capables de résister aux conditions climatiques très aléatoires : très sec et chaud en été, pluvieux et avec parfois des épisodes de froid marqués en hiver.



Lutte contre les espèces invasives et nuisibles

Plusieurs actions sont mises en œuvre par les jardiniers de la Ville et en collaboration étroite avec des professionnels impactés par certaines invasions :

- Mise en place et suivi de pièges à frelons asiatiques (en collaboration avec les apiculteurs locaux et GDS)
- Mise en place d'actions de lutte contre les chenilles processionnaires du chêne, par la technique du brûlage (action en complémentarité de celles menées par l'ONF sur les secteurs boisés).
- Lutte contre la renouée du Japon par la mise en place de programmes de débroussaillage sur plusieurs années avec une intervention tous les 15 jours. Travail en lien avec une association d'insertion et VNF.



© Ville d'Épinal / Halvick M.

Mise en place de modes de gestion des espaces verts différenciés

La philosophie du mode d'entretien de nos espaces verts a évolué ces dernières années : il s'agit d'entretenir, de manière différente, les espaces en fonction de leur sollicitation, leur situation géographique, leur richesse botanique et d'y affecter un type d'entretien, du plus soigné (en général le centre-ville), à une gestion quasi "naturelle" (secteurs faisant la jonction entre la ville et le milieu rural ou les espaces boisés et agricoles).

Évidemment, il y avait auparavant, dans les faits, une différenciation d'entretien entre les sites suivant les critères énoncés ci-dessus, mais rien n'était formalisé. L'objectif est de réfléchir à une évolution possible des pratiques accompagnée de formations, d'informations et d'adaptation du matériel. Il y a, par exemple, de nombreux talus qui étaient tondu régulièrement par habitude alors qu'une fauche annuelle serait probablement suffisante.

La démarche en place reste à être formalisée sur le SIG afin d'identifier ces modes d'entretien sur une cartographie.

Nous avons 5 classes d'entretien :

- **Forestier** : interventions spécifiques de professionnels de la forêt pour une gestion durable des espaces.
- **Naturel** : très peu d'interventions humaines, sauf pour le nettoyage des déchets.



- **Semi naturel** : interventions humaines ponctuelles mais régulières : exemple des fauches tardives.

- **Semi intensif** : pour les espaces d'accompagnement horticoles.

- **Horticole** : notamment pour les espaces très fréquentés, centre-ville et espaces de fleurissement

Objectifs de cette évolution :

Favoriser le développement et la préservation de la biodiversité, lutter contre la perte de la biodiversité à laquelle l'humanité est confrontée :

L'objectif de ce travail est de favoriser le développement de la biodiversité au sein même du milieu urbain, dans le cadre du plan biodiversité mis en place depuis plusieurs années par la Ville, afin de favoriser la vie des insectes pollinisateurs. La mise en place et le suivi d'inventaires floristiques et faunistiques se font en collaboration avec des élèves de l'École d'horticulture et de paysage de Roville-aux-Chênes (élèves de la section gestion et protection de la nature). Plusieurs sites de fauche tardive ont été identifiés et un relevé est réalisé chaque année sur des zones traitées de cette façon afin d'évaluer l'évolution de la biodiversité. Ce relevé est réalisé depuis 3 ans et indique une évolution très favorable de la biodiversité.

Environ 40 sites répartis sur la ville, représentant 14 ha, sont traités en fauche tardive en 2022.



© Ville d'Épinal / Halvick M.

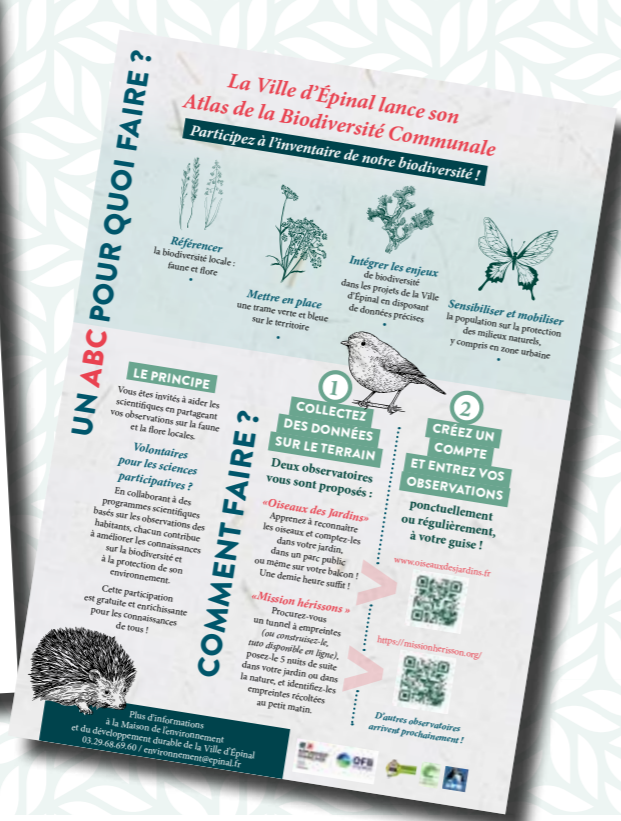
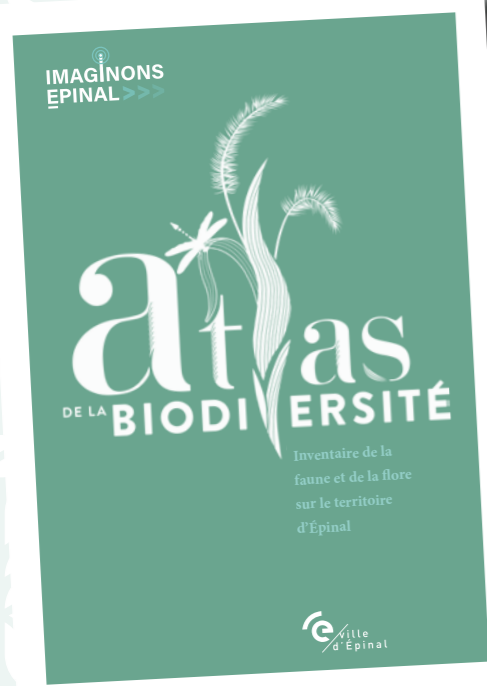
Objectif d'offrir de nouveaux esthétismes :

Certains espaces étaient trop souvent entretenus par habitude suivant une tournée préétablie. L'objectif était donc de repenser nos pratiques pour offrir des espaces plus agréables visuellement. La mise en place de tontes tardives a ainsi permis de valoriser les atouts esthétiques de l'herbe et des plantes indigènes.



Développement de l'écopâturage

Depuis 2017, nous développons l'éco pâturage pour l'entretien de certains de nos espaces verts, parfois en y associant une fonction culturelle : une vache vosgienne et son veau viennent paître sur une partie du parc du Château, espace qui était auparavant tondu 12 fois par an. Cette présence est très appréciée des visiteurs qui ne connaissaient pas cette race de vache ou ne l'avaient jamais vu en réalité. Un panneau avec des explications sur la race a été positionné à deux emplacements afin de transmettre la culture locale aux usagers du parc. 5 espaces sont désormais entretenus soit par une vache vosgienne et son veau, soit par des chèvres ou/et des moutons.



Démarches pour économiser l'eau

Ces dernières années, d'importants efforts ont été engagés afin d'économiser nos ressources en eau. Tout d'abord, nous avons privilégié l'utilisation de plantes pérennes naturellement moins gourmandes en eau. Ensuite, nous avons généralisé l'utilisation de mulchage sur les plantations pérennes. Enfin, nous avons remplacé progressivement les arrosages automatiques par aspersion par des systèmes par "gouttes à gouttes".

L'ensemble du site de production est équipé d'une double alimentation d'eau : concession provenant d'une réserve d'eau (plan d'eau) située à quelques dizaines de mètres et dans lequel se rejette d'ailleurs les eaux pluviales des structures du site.

Enfin, en 2014, une ancienne réserve d'eau de 1000 m³ à destination de l'alimentation des habitants mais, n'étant plus en activité, a été restaurée avec notamment la mise en place d'une pompe. Cette réserve importante est utilisée pour le remplissage des citernes d'arrosage, ce qui limite d'autant l'alimentation sur la concession.

Un projet pour mettre en place plusieurs réserves d'eau de 100 m³ et plus à proximité des vastes toitures des gymnases est à l'étude en lien avec

l'agence de l'eau Rhin Meuse. L'objectif est à terme de ne plus utiliser d'eau potable pour l'arrosage des plantations.

Mise en place d'un Atlas de la biodiversité

En dehors des nombreuses actions citées précédemment et réalisées par la Direction du Cadre de vie qui permettent notamment d'améliorer la biodiversité urbaine, d'autres démarches plus globales et complémentaires sont menées sur une échelle plus large. La Fabrique à projets pilote en particulier ces opérations de communication et de sensibilisation du grand public ainsi que la mise en valeur de sites naturels remarquables.

Le Plan Biodiversité (2014-2018) de la Ville d'Épinal, qui décline l'ensemble de cette politique opérationnelle sous forme d'un véritable programme d'actions à court, moyen, et long terme, répond aux enjeux de préservation du riche patrimoine naturel communal (3 342 ha de forêt, 240 ha d'espaces verts) et de la biodiversité présente sur son territoire.

La collectivité s'inscrit également dans l'élaboration d'un Atlas de la biodiversité qui a été voté en Conseil municipal en 2024.

Il se divise en trois axes :

- Axe I : observer et connaître
- Axe II : conserver, restaurer et mettre en valeur
- Axe III : sensibiliser et éduquer

Chacun de ces trois axes est décliné en orientations, puis en objectifs et au final en actions.

Ce sont ainsi 78 fiches actions qui constituent ce plan, élaboré en étroite concertation avec l'ensemble des partenaires institutionnels et nombreuses associations traitant des thématiques environnementales.

Actions en faveur de l'apiculture urbaine

La Ville d'Épinal s'est engagée dans une démarche de sensibilisation du grand public autour des enjeux primordiaux de préservation des abeilles, en incitant à la mobilisation pour le maintien d'une forte activité apicole sur son territoire.

Ainsi, en favorisant l'implantation de ruches urbaines en coeur de ville, la collectivité souhaite mettre à l'honneur la filière en faisant du miel récolté au sein de ces 4 ruchers ("le Miel d'Épinal", propriété de la Ville) un réel vecteur de promotion de l'apiculture. Ceux-ci se situent : dans l'enceinte du château, sur le coteau, côté faubourg d'Ambrail (8 ruches et une ruche pédagogique installée en 2025), sur le site de Courcy (4 ruches), sur le site du Cadre de vie (3 ruches urbaines), Sur le secteur Saint-Michel (3 ruches urbaines).

Par ailleurs, La Ville d'Épinal met à disposition de nouveaux terrains pour l'installation de ruches et invite les apiculteurs amateurs spinaliens intéressés à se porter candidat pour en assurer l'exploitation.

Actions en faveur de la qualité de l'air

Afin de sensibiliser le grand public sur les liens existants entre qualité de l'air et biodiversité, la Ville d'Épinal s'est associée à l'association ATMO Grand Est pour créer un parcours pédagogique au parc du Château, portant sur les lichens et les pollens, et s'intégrant dans les thématiques santé, environnement et biodiversité.

Seize points d'arrêt sont matérialisés pour informer le visiteur sur l'espèce rencontrée et sur ses caractéristiques générales (sensibilité écologique pour les lichens et informations polliniques pour les autres espèces). 4 espèces de lichen ainsi que 12 espèces végétales (arbres et herbacées) sont répertoriées. Un panneau général d'information complète le dispositif, en présentant les caractéristiques des lichens et des pollens (définition, rôle dans l'environnement et sur la santé).

Actions en faveur de la préservation des sols

Les sols sont plutôt à tendance légèrement acides sur Épinal avec une roche mère gréseuse. L'apport régulier de matière organique à travers les paillages enrichi progressivement les terres et les rend plus spongieuses et plus aptes à retenir l'eau tout en restant filtrant.



Des analyses de sol ont été réalisées en totalité sur nos massifs en 2017 ce qui a permis de faire apparaître une faible conductivité dans certains d'entre eux et également de corriger les carences par des apports d'amendements et de fertilisation organique.

Actions au niveau du PLU pour lutter contre l'artificialisation des sols

En 2024, le Conseil municipal a voté une délibération convertissant 130 ha d'espaces périphériques à la ville urbanisables en espaces agricoles, naturels ou forestiers. Cette action a été menée pour lutter contre l'artificialisation des sols.

Actions pour réguler l'affichage publicitaire

Il est envisagé de réviser le règlement de publicité sur la ville. Depuis plusieurs années, des actions ont été menées pour en supprimer une partie (avec DECAUX : 10 ont été supprimés en 2025, et ceux conservés sont désormais réduits à des surfaces de 6 m²).

Actions en faveur des économies d'énergie

La Ville d'Épinal est engagée de longue date dans une politique énergie climat visant à réduire les consommations énergétiques du territoire et à limiter ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

Cette politique énergétique ambitieuse se traduit par :

- un réseau de chaleur performant,
- le soutien au développement économique du Pôle bois/écoconstruction,
- un accompagnement des habitants dans leur démarche d'isolation thermique,
- la lutte contre la précarité énergétique (programme « Habiter Mieux »).

Le territoire de l'agglomération a également été reconnu au niveau national Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Le SCoT des Vosges Centrales a également l'ambition de devenir le premier SCoT à énergie positive de France.

Les engagements de la Ville ont été récompensés en 2014 par l'obtention du label Cap Cit'ergie, première marche du label Cit'ergie, déclinaison française du label Européen Énergie Award eea[®] récompense, pour 4 ans, le processus de management de la politique « climat, air énergie » de la collectivité. Au terme de ce premier processus, la Ville est actuellement engagée, en concertation avec la Communauté d'agglomération dans la démarche de renouvellement de son label.

Dans ce contexte, et afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire, la Ville a mis en place une politique ambitieuse en faveur de la promotion des déplacements doux avec notamment :

Un réseau de sentiers pédestres urbains balisés sur toute la ville visant à développer la marche comme mode de déplacement quotidien.

Un Plan mobilité qui vise à planifier de manière cohérente et concertée notre politique de déplacement en favorisant les mobilités douces. La Ville d'Épinal aspire à favoriser une cohabitation harmonieuse entre les différents modes de déplacements urbains. En encourageant la pratique du vélo au quotidien, elle agit en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire, avec pour corollaire l'amélioration de la qualité de l'air. Elle contribue ainsi à faire d'Épinal, une ville durable à la circulation apaisée.



QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DE L'ESPACE PUBLIC

La qualité du cadre de vie d'une ville ne se limite pas à l'action menée sur les espaces verts. De nombreuses autres actions sont menées de manière à ce que le cadre de vie de la ville soit soigné, agréable, propre et harmonieux :

Propreté urbaine

La propreté urbaine est depuis de longues années une priorité municipale. Des moyens importants sont déployés pour que la ville soit toujours d'une propreté irréprochable. Depuis une quinzaine d'années, le service de propreté et celui des espaces verts ont été regroupés pour un maximum d'efficacité.

C'est 20 % des effectifs (25 agents) du service Cadre de vie qui œuvrent au quotidien pour assurer le nettoyage de la ville. 3 balayeuses et une laveuse de voirie équipées de GPS viennent compléter le travail des équipes de terrain.

Une politique de gestion dynamique du traitement des tags a été mise en place. La ville dispose en effet d'une équipe spécialisée qui a pour mission le traitement des tags sur le domaine public comme sur le domaine privé, ce dernier nécessitant l'autorisation des propriétaires. L'équipe est équipée d'un véhicule, d'une hydrogomeuse, de matériels de peinture et de lingettes spécifiques. Les tags constatés sont éliminés le jour même

ou dès réception de l'autorisation pour ceux qui concernent le domaine privé.

Concernant la problématique des déjections canines, des sacs sont mis à disposition sur le point d'accueil de l'Hôtel de Ville ainsi qu'au niveau de certains centres sociaux.

Une campagne de communication est diffusée depuis 2016 afin de sensibiliser les propriétaires. Sur le volet répressif, des amendes de 68 euros sont ponctuellement appliquées aux propriétaires récalcitrants. Il est envisagé par la nouvelle municipalité de mettre en place une police de l'environnement de 2 personnes pour renforcer l'action préventive et répressive sur ces délits du quotidien.





Autres actions en faveur de la qualité de l'espace public

MAÎTRISE DE LA PUBLICITÉ DES ENSEIGNES

Il est prévu de réviser le règlement de publicité qui date de 2014. Des actions sont menées depuis plusieurs années auprès des ste d'affichage pour réduire le nombre de panneaux publicitaires (ex avec Decaux, division par deux du nombre de panneaux en 2025) et de remplacer ceux qui sont encore autorisés par des formats plus réduits (6 m² au 12 m²).



De nombreuses démarches sont en outre mises en place pour améliorer le tri des déchets et la valorisation de ces derniers.

Depuis 2017 : tous les ilotiers sont équipés de chariots de tri leur permettant ainsi de trier à la source. La logistique a été adaptée pour veiller à ce que ces déchets suivent des filières de revalorisation. Une formation spécifique à travers notamment la visite d'un centre de tri a été organisée à l'attention des agents qui ont bien apprécié cette démarche.

Depuis 2018 : la Ville a investi dans 23 supports de tri mobiles qui sont utilisés dans le cadre des manifestations sur la ville.

RÉNOVATION ET ENTRETIEN DES FAÇADES

Le conseil municipal a voté en 2008 un règlement d'aide au ravalement de façade sur le domaine privé. Il concerne les propriétaires et les locataires. Il comprend un périmètre prioritaire avec un montant d'aide de 20 % du montant TTC avec un plafonnement à 8 euros /m² et un montant maxi d'aide de 3000 euros / immeuble. Tous les autres secteurs de la ville peuvent également bénéficier d'aide avec un taux d'aide de 10 % et un plafonnement à 4 euros/m² et toujours 3000 euros / immeuble.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Lorsque la collectivité entreprend des travaux de rénovation de voirie, la réflexion se pose systématiquement de l'enfouissement des réseaux aériens. Il y a une vraie difficulté financière à ce sujet puisque ces travaux sont très peu subventionnés depuis plusieurs années et la réduction drastique des dotations d'état n'aident pas à améliorer la situation.

Cependant, des travaux conséquents ont été engagés ces dernières années en ce sens, notamment lors des travaux de rénovation de la rue de GRANDRUPT et CADET ROUSSEL en 2014 et 2015.

INTÉGRATION DU MOBILIER URBAIN

Depuis plusieurs années, de gros efforts ont été réalisés pour une intégration et une rénovation du mobilier urbain :

Un RAL commun a été défini et est utilisé pour tous les types de mobilier urbain en acier : le RAL 7022 (bornes, bacs, rambardes, pieds de banc, corbeilles de propreté) ou corten pour le mobilier de certains parcs. Le mobilier urbain a été progressivement homogénéisé, démarche amplifiée il y a une dizaine d'années environ : un type de bac, de poterie, de rambarde, de support vélos, etc. a été défini dans une charte, document de référence à tous les projets de renouvellement urbain. Les rambardes des ponts et des barrières longeant la Moselle sont progressivement remplacées et renouvelées, à l'image de celles situées rue des Petites Boucheries qui a été remplacée dans le cadre des travaux de rénovation de la rue. Plus récemment, les rambardes du pont de la République et du pont Patch ont été remplacées.

L'ensemble des bacs d'orangerie en bois ont été renouvelés cette année (travail réalisé en lien avec une association d'insertion).



Depuis 2018 : la Ville a investi dans 2 aspirateurs de voirie « GLUTTON » avec tri des déchets intégré.





FOCUS SUR LE PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) ET LA RÉGIE MARAÎCHÈRE

Inspirée par l'expérience du réseau « Cantines Durables Territoires engagés » développé par Mouans-Sartoux, la Ville d'Épinal a lancé en 2019 un projet alimentaire d'envergure dans l'objectif de proposer des produits bio, bons pour la santé, aux restaurants scolaires et aux résidences autonomes.

Aujourd'hui, nous produisons des légumes sur 1,4 ha au sein de notre régie maraîchère, avec l'ambition d'étendre la surface cultivée à 6 ha. Produire, transformer, cuisiner au plus près du consommateur, cela suppose la préservation des terres et la lutte contre l'artificialisation des sols.

Pour ce faire, de nombreuses ressources (foncier, eau, serres, terres cultivables et infrastructures municipales) ont été mobilisées, afin de construire progressivement un véritable écosystème agricole public.

Le Foncier

DES TERRES MUNICIPALES DÉDIÉES À LA PRODUCTION AGRICOLE

Le PAT s'appuie sur un choix fort : affecter des terrains municipaux à l'activité maraîchère, garantissant ainsi une maîtrise publique de la ressource foncière. La régie maraîchère d'Épinal, créée en 2019, s'étend aujourd'hui sur 1,4 hectare géré par 3 maraîchers. L'objectif est d'atteindre à terme 6 ha, afin d'accroître la capacité d'autoproduction pour la restauration collective. Ces terres accueillent déjà une quarantaine d'espèces de fruits et de légumes cultivés en agriculture biologique, qui renforcent la souveraineté alimentaire locale. Ils sont ensuite stockés dans différents lieux, notamment dans les caves de la Maison romaine.

En 2022, 3,5 tonnes de légumes ont été produits, ce qui représente 15 000 euros. Depuis 2023, ce sont 8 tonnes/an qui sont produits, soit environ 32 000 euros.



© Drone Vosges

UN PROJET PENSÉ POUR LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION

En produisant, transformant et cuisinant au plus près des consommateurs, la Ville met en avant une politique foncière qui vise explicitement à préserver les terres agricoles et à freiner l'artificialisation des sols. Cet enjeu environnemental est au cœur de la philosophie du PAT.

DE FUTURES TERRES OUVERTES À L'INSTALLATION DE MARAÎCHERS

Le PAT ne se limite pas à la régie municipale. Il est en effet prévu de proposer des terrains à de futurs maraîchers bio souhaitant s'installer dans une logique de "pépinière agricole". Cette ouverture du foncier public vise à soutenir le développement de nouvelles exploitations durables sur le territoire spinalien.



© Ville d'Épinal / Halvick M.

L'eau

UNE IRRIGATION PARTIELLEMENT ASSURÉE PAR UN ÉTANG ALIMENTÉ PAR DES SOURCES

L'un des atouts majeurs du dispositif agricole spinalien réside dans la présence, à proximité immédiate des serres, d'un étang nourri par des sources naturelles. Cette réserve sert directement à l'arrosage des cultures bio de la régie maraîchère. La nouvelle serre bi-chapelle est par ailleurs spécialement équipée pour puiser dans cette ressource hydrique locale. Cette autonomie en eau sécurise la production et garantit la pérennité du maraîchage municipal, même en période de tension hydrique.

DES SYSTÈMES DE VENTILATION ET DE GESTION CLIMATIQUE

La serre bi-chapelle dispose également de dispositifs de ventilation naturelle réglable, essentiels pour contrôler la température et l'humidité, réduisant les besoins en énergie et optimisant l'usage de l'eau.

Des infrastructures agricoles en pleine expansion

UNE SERRE BI-CHAPELLE DE NOUVELLE GÉNÉRATION

Livrée en 2023, cette serre de 1 200 m², financée à 80 % par l'État dans le cadre du Plan de Relance, constitue l'une des pièces maîtresses du dispositif. Elle permet d'étendre les capacités de production, d'allonger la saison culturale et de diversifier les variétés cultivées.

DES ZONES DE PLEIN CHAMP EN DÉVELOPPEMENT

Autour de la serre, quatre aires de production en plein champ viennent compléter l'espace cultivé, permettant d'augmenter significativement les volumes produits pour les restaurants scolaires et les résidences autonomie.



Des infrastructures de transformations et le transport

CUISINES MUNICIPALES MODERNISÉES

La montée en puissance du PAT nécessite des infrastructures capables de transformer les légumes produits localement. Trois sur quatre cuisines municipales ont été rénovées et modernisées : la cuisine de la 40 Semaine, la cuisine du Chapitre et la cuisine de Luc-Escande. Elles alimentent les écoles et les résidences autonomie, pour à terme servir 1200 repas bio et locaux par jour.

UN TRANSPORT EN DOUCEUR

La Ville d'Épinal a investi dans un véhicule électrique frigorifique, pour acheminer les denrées alimentaires et repas dans des conditions d'hygiène et de sécurité optimales. Ce véhicule a été financé grâce au soutien de l'Union européenne (fonds LEADER) pour un montant de 28 000 euros.

Un réseau territorial

UN RECOURS COMPLÉMENTAIRE AU GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIO DES VOSGES

Pour diversifier l'approvisionnement, la Ville collabore avec les producteurs bio du territoire, notamment pour des légumes comme les pommes de terre et les carottes. Ce partenariat complète la production de la régie maraîchère et contribue à dynamiser la filière locale.

UNE DYNAMIQUE RÉGIONALE VIA LE RÉSEAU CANTINES DURABLES TERRITOIRES ENGAGÉS

En rejoignant ce réseau, Épinal s'intègre à une logique plus large de territoires engagés pour une alimentation durable, renforçant la mutualisation des ressources et des pratiques.



DATES-CLÉS



2020

Lancement du projet alimentaire de territoire

2021

Début de l'expérimentation

Création de la régie maraîchère et rénovation de la cuisine de la 40 semaine

avril 2022

50 repas par jour

Mise en service de la cuisine de la 40 semaine pour les classes nature, mercredis et vacances scolaires

septembre 2022

100 repas par jour

L'école élémentaire de la Loge Blanche entre dans le dispositif

septembre 2023

150 repas par jour

Intégration des écoles Loge Blanche (maternelle), Luc Escande & Gaston Rimey

octobre 2023

Inauguration de la serre bi-chapelle

avril-mai 2025

450 repas par jour

Mise en service de la nouvelle cuisine du Chapitre / entrée dans le dispositif des écoles du centre-ville

septembre 2025

800 repas par jour

Mise en service de la nouvelle cuisine Luc Escande. Branchement de 7 nouvelles écoles.

septembre 2026

1 200 repas par jour

Mise en service de la cuisine de Jean-Macé. 7 dernières écoles raccrochées au dispositif.

la régie alimentaire

EN CHIFFRES

23



AGENTS

3 maraîchers, 4 cuisiniers,
12 aide-cuisiniers, 1 responsable
logistique et approvisionnement

4

UN PROJET EN DIMENSIONS

- 1. Santé publique**
Le bien manger à la portée de tous.
- 2. Environnement**
L'utilisation de nos ressources.
- 3. Économie circulaire locale**
Le savoir faire de notre territoire.
- 4. Pédagogie & éducation au goût**
La cuisine et le goût, ça se cultive !

1 200



REPAS QUOTIDIENS

sains, locaux et faits maison,
sans coût supplémentaire
ni pour la collectivité ni pour les familles



De 0 à 1200 repas par jour
en seulement 5 ans !

Le tout en cuisinant dans
nos installations des produits
cultivés sur place ou achetés
en circuit court.



Contact

Philippe LOUIS
Directeur du cadre de vie
Chemin des Coyalots,
88 000 ÉPINAL
Direction du cadre de vie
tél : 03 29 68 50 61
mobile : 06 74 97 23 51
philippe.louis@epinal.fr